



Rapport d'activité CHU 2023

Association FIT Une Femme Un Toit



Rapport rédigé par Louise Miragliese (cadre socio-éducative) et Cécile Pudebat (directrice)

Table des matières

INTRODUCTION	1
SITUATION DES RESIDENTES A L'ARRIVEE AU CHU	2
▪ CARACTERISTIQUES DU PUBLIC	2
▪ PARCOURS DE VIOLENCES	5
ACCOMPAGNEMENT CONTRE LA PRECARITE	6
▪ UN TROUSSEAU A L'ARRIVEE	7
▪ LA BANQUE ALIMENTAIRE	7
▪ L'ESPACE DE CONVIVIALITE.....	8
▪ LE VESTIAIRE SOLIDAIRE.....	8
▪ ÉLARGISSEMENT DES RECHERCHES DE PARTENAIRES POUR DES DOSSIERS INDIVIDUELS D'AIDE FINANCIERE.....	8
▪ ÉTROITE COLLABORATION AVEC LE COMMISSARIAT DE PARIS CENTRE	9
▪ ATTENTION PARTICULIERE QUANT AU POSTE D'AGENT.E D'ACCUEIL ET DE SECURITE.....	10
▪ FORMATION DU PERSONNEL ET PREVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX	10
▪ RENOVATION DU BATIMENT.....	11
▪ OPERATION DE GRAND NETTOYAGE	13
L'ACCOMPAGNEMENT A LA SANTE.....	16
▪ L'ACCES A LA SANTE : UN DROIT ... EN PRINCIPE	16
▪ PARTENARIATS SANTE.....	17
▪ LES ATELIERS DE SENSIBILISATION/PREVENTION SUR LE THEME DE LA SANTE.....	18
▪ LE SECTEUR DE LA PSYCHIATRIE TOUJOURS AUSSI ALARMANT	18
▪ LA PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE AU CHU	19
▪ LE ROLE DES HOPITAUX PUBLICS ET DES MATERNITES.....	20
ACCES A L'EMPLOI.....	21
▪ SITUATION A LEUR ARRIVEE.....	21
▪ L'ATELIER EMPLOI ET LE PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE DE PARIS.....	22
▪ COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) (TEXTE ECRIT PAR CECILE WEREY, EDUCATRICE SPECIALISEE)	23
▪ BILAN.....	24
ACCOMPAGNEMENT VERS DES SOLUTIONS D'HEBERGEMENT PLUS ADAPTEES ET PERENNES	25
▪ LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ACCES A L'HEBERGEMENT.....	25
▪ LES DEPARTS.....	26
L'ACCES AUX DROITS	28
▪ SITUATION ADMINISTRATIVE DES JEUNES FEMMES	28
▪ SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT SYSTEMATIQUE D'UN.E AVOCAT.E ET D'UNE EDUCATRICE	28
▪ FORMATION DES EDUCATRICES	30
LES ACTIONS COLLECTIVES.....	30
▪ VIE COLLECTIVE AU SEIN DU CHU	31
▪ LES ACTIVITES D'ETE ET D'HIVER.....	31
▪ MANIFESTATIONS EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES.....	37
L'EQUIPE SALARIEE	37

Introduction

Fermeture de 37 places de CHU et déménagement des 12 places restantes

Le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) de l'Association a ouvert ses portes le 1^{er} novembre 2020 et comptait initialement 49 places d'hébergement pour des jeunes femmes âgées de 18 à 25 ans et victimes de violences qui étaient accueillies en apart-hôtel.

Cependant, en prévision de la coupe du monde de rugby et des Jeux Olympiques 2024, l'appart-hôtel a décidé de ne plus accueillir le CHU à compter du 31 janvier 2023. Après plusieurs mois de recherche, l'Association n'a malheureusement pas pu trouver à Paris ou ses proches alentours un autre lieu pouvant héberger 49 jeunes femmes et répondant aux conditions d'accueil et de sécurité de ce public très spécifique et entrant dans le budget alloué par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL).

L'Association n'a donc pas eu d'autre choix que de fermer la majorité des places de CHU. En effet, la seule solution qui a été trouvée compte tenu du budget a été d'accueillir, à partir du 1^{er} février 2023, certaines places de CHU au sein de l'immeuble dont elle est propriétaire, situé à Paris, qui accueillent déjà le CHRS. Compte tenu de la taille du bâtiment et des impératifs liés à la sécurité, seules 12 places de CHU ont pu être conservées par l'Association.

La mission du CHU

La mission d'un CHU est de proposer un accueil immédiat et inconditionnel. L'objectif est d'offrir un lieu de vie sécurisant et un accompagnement social global temporaire : *« Toute personne sans abri en situation de détresse sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. Cet hébergement d'urgence doit lui permettre, dans des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine et garantissant la sécurité des biens et des personnes, de bénéficier de prestations assurant le gîte, le couvert et l'hygiène, une première évaluation médicale, psychique et sociale, réalisée au sein de la structure d'hébergement ou, par convention, par des professionnels ou des organismes extérieurs et d'être orientée vers tout professionnel ou toute structure susceptibles de lui apporter l'aide justifiée par son état, notamment un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, un hébergement de stabilisation, une pension de famille, un logement-foyer, un établissement pour personnes âgées dépendantes, un lit halte soins santé ou un service hospitalier. ¹⁰»*

A partir de cette approche généraliste, l'Association doit toutefois composer avec la spécificité de son projet : la mise à l'abri et l'accompagnement de jeunes femmes âgées de 18 à 25 ans, victimes de violences. Ainsi, même si nous avons gardé le cœur des missions d'un CHU (à savoir un accueil immédiat, une aide à la subsistance, une évaluation/accompagnement social global et une orientation vers le logement/hébergement), nous sommes en mesure de proposer un accompagnement spécialisé correspondant à notre projet associatif aux jeunes femmes hébergées.

¹⁰ Article 345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)

La cohabitation du CHU et du CHRS au sein du même bâtiment

En février 2023, à l'occasion du transfert du CHU dans les locaux bâtiment de l'association qui abrite également le CHRS, notre approche de la mission du CHU a été repensée et retravaillée.

D'une part, une refonte totale des documents institutionnels a été effectuée, afin que ceux-ci soient adaptés aux nouvelles conditions d'accueil des jeunes femmes. D'autre part, la direction a fait le choix d'enrichir les prestations initialement prévues dans les missions du CHU. En effet, la particularité de notre établissement est maintenant de regrouper en son sein deux structures d'hébergement CHU/CHRS accueillant le même public. Ainsi les questions de la mutualisation des moyens et de l'égalité de traitement des jeunes femmes accueillies ont fait l'objet d'un arbitrage favorable aux résidentes du CHU.

Cette année 2023 a donc été porteuse d'un projet dynamique pour le CHU. Il a été soumis à une évaluation par la direction et l'équipe à mi-parcours au mois de juin 2023. Cela a permis de prendre en compte des évolutions nécessaires dans nos pratiques, notamment afin de :

- Favoriser l'intégration des jeunes femmes du CHU au sein du « grand » collectif de résidentes regroupant le CHRS pour diminuer les tensions internes au CHU et développer davantage de solidarité entre elles,
- Rompre l'isolement de la référente sociale du CHU en organisant un travail de proximité avec l'équipe éducative du CHRS et mutualiser les ressources, outils de l'accompagnement social,
- Renforcer dès le début de la prise en charge au CHU le travail de déconstruction des violences grâce à la mise en place d'une permanence psychologique pour prévenir les ruptures de contrat de séjour ou les retours au domicile.

Situation des résidentes à l'arrivée au CHU

▪ Caractéristiques du public

Entre février et décembre 2023, sur les 12 places du CHU, nous avons hébergé 29 résidentes. L'âge moyen des résidentes se situe autour de 20 ans.

Nous observons que le parcours des jeunes femmes à leur arrivée au CHU est marqué par une période d'errance qui accentue considérablement leur vulnérabilité. Cela concerne 66% d'entre elles en 2023.

Les situations de violences conjugales et/ou intrafamiliales sont toujours un facteur déterminant du départ du domicile pour ces jeunes femmes et le déclencheur de leur parcours d'errance. Avant leur arrivée au CHU, la majorité des femmes a connu différents hébergements précaires chez un tiers, dans le cadre de nuitées en hôtel social ou d'accueils dans d'autres structures d'hébergement type CHU/CHRS. Mais, fait plus inquiétant, 41% d'entre elles déclarent être à la rue, sans aucune prise en charge. Aussi il arrive que leur itinérance dure généralement depuis plusieurs mois – voire plusieurs années.

« L'urgence » et la « mise à l'abri » génèrent ainsi une précarité institutionnelle qui inscrit les femmes dans un circuit interminable des services d'urgence¹¹. La diversité apparente des parcours témoigne bien en réalité du dénominateur commun des violences subies, à l'origine de leur situation actuelle de précarité.

Cela renforce ainsi la légitimité d'un établissement comme le CHU de l'association « FIT, une Femme un toit » (ci-après « l'association FIT », "l'Association" ou le « FIT »), qui permet aux jeunes femmes de sortir de la précarité grâce à un accompagnement socio-éducatif global mais également de leur situation de violences par une prise charge qualifiée et spécialisée. Plus que jamais l'accès pour ces jeunes femmes à un lieu sécurisé, un endroit où elles peuvent dormir sans crainte d'être agressées apparaît essentiel. Il est important de souligner que, dans leur discours, la non-mixité de l'établissement est un des premiers facteurs de la réassurance.

Toutefois ce parcours d'errance et de précarité implique au cours de l'accompagnement la mise en œuvre par l'équipe éducative du CHU d'un travail sur les conditions d'appropriation de leur chambre. Passer du « mode survie » à une vie plus stable et en collectivité ne va pas toujours de soi. Ainsi l'entretien de leur lieu de vie, la communication entre colocataires, l'autonomie vis-à-vis de la gestion de leur repas... font souvent l'objet de discussions ou d'ajustements à leur arrivée.

Nous accueillons aujourd'hui un public de plus en plus précarisé, passé par un parcours de rue ou d'exil qui a marqué le corps et les esprits. Cette donnée est d'autant plus importante que les jeunes femmes qui cohabitent ensuite au CHU sont très différentes les unes des autres : certaines sont en emploi, d'autres sans activité, des jeunes femmes peuvent être enceintes, certaines font des études, d'autres n'ont jamais été scolarisées et 11 nationalités se côtoient...

Notre accompagnement est alors multiple, il s'agit à la fois de proposer à chacune :

- un accueil sécurisé, adapté et attentif aux violences qu'elle a subie
- un accompagnement social global lui permettant d'accéder progressivement à plus d'autonomie et de subvenir à ses besoins.

Et aussi d'assurer une présence, une écoute au quotidien pour apaiser les angoisses, médiatiser les conflits, les aider à investir et entretenir leur espace de vie.

A leur arrivée au CHU en 2023, 86% des résidentes sont sans ressource financière. Face à cette situation de grande précarité, le CHU leur apporte une aide financière pour se nourrir et pour acheter des produits d'hygiène et leur garantit un accès sans condition de revenus à la banque alimentaire et aux dons.

▪ Orientations des jeunes femmes vers notre CHU

A son ouverture en février 2023, en accord avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)¹² le peuplement du CHU a été organisé par la direction de l'hébergement de l'association accueillant le CHU au sein du bâtiment qui abritait déjà le CHRS. Il s'agissait de reloger prioritairement les jeunes femmes faisant déjà l'objet d'une prise en charge par le CHU de l'association, originellement situé dans un apart'hotel.

¹¹ Patrick Bruneteaux, « L'hébergement d'urgence à Paris ou l'accueil en souffrance », Sociétés contemporaines 2006/3 (n63), p105-125.

¹² Créés en 2010, les SIAO sont des dispositifs départementaux ayant pour objectif de permettre l'accès à l'hébergement et au logement pour les personnes sans abri.

Dès le mois de février 2023, nous avons ainsi accueilli 10 jeunes femmes qui avaient été initialement orientées par le LAO. Nous avons par ailleurs accueilli 6 jeunes femmes qui avaient fait l'objet d'une orientation par nos partenaires, notamment des associations œuvrant pour les droits des femmes. Ces structures sont en mesure de faire les premières évaluations sociales et d'orienter de manière prioritaire des jeunes femmes victimes de violences ayant besoin d'un accompagnement spécifique et d'un hébergement sécurisé vers notre établissement.

Toutefois au cours de l'année 2023, la majorité des admissions ont été faites via le SIAO (12 jeunes femmes). En effet, sur les recommandations de la DRIHL nous avons en effet renforcé tout au long de l'année 2023 ce travail de rapprochement avec la coordinatrice du SIAO en charge de l'hébergement des publics spécifiques. Plusieurs réunions ont été organisées au CHU avec l'équipe éducative puis avec les membres de la direction afin de mieux cibler les attentes de chacun.e et mettre en place des outils communs plus efficaces. Ainsi, depuis le transfert du CHU, le SIAO a une visibilité sur toutes les places vacantes. Cela a progressivement accentué la régulation par leur service des candidatures qui nous sont envoyées.

A ce titre, l'équipe éducative bénéficie régulièrement de formations en ligne concernant la mise à jour des évaluations à remplir sur le SI-SIAO¹³. Cette année, à la demande du SIAO, nous avons également mis à jour toutes les données relatives aux résidentes du CHU sur le SI-SIAO.

Nous observons toutefois, comme pour le CHRS, quelques difficultés de cette nouvelle modalité de régulation des accueils exclusivement effectuée par le SIAO, notamment sur le profil des jeunes femmes orientées, la procédure d'accueil et le taux d'occupation du CHU. En effet, si le CHU conserve une certaine autonomie sur la procédure d'admission des résidentes, nous constatons cependant des délais d'orientations rallongés et/ou des orientations peu voire pas adaptées à la spécificité de notre CHU et du public qu'il accueille. Nous avons par exemple été contraintes cette année, à plusieurs reprises, de devoir expliquer certains motifs légitimes de refus lorsque les candidates n'entraient pas dans les critères d'âge relatifs à notre agrément DRIHL (soit mineures, soit plus âgées que 25 ans), lorsque les problèmes sévères d'addictions notamment au crack ou les problèmes de santé mentale nécessitaient une prise en charge médico-sociale importante (notre CHU n'est pas une structure médicalisée) ou lorsque des situations de prostitution, sans souhait de sortie, génèrent un risque de recrutement au sein de la structure pouvant entraîner un réseau de proxénétisme. Par ailleurs, nous observons une augmentation significative du nombre d'orientation de jeunes femmes étrangères en situation irrégulière ces derniers mois (34% en 2023 et 50% des résidentes hébergées au CHU en fin d'année).

Enfin, cette exclusivité de la part du SIAO nous met en défaut vis-à-vis de nos partenaires spécialisés (associations femmes victimes de violences), et notamment la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) qui anime un réseau de mise en sécurité sur le territoire national.

¹³ Le SI-SIAO est une plateforme informatique nationale créée en 2010 pour accompagner la mise en place des SIAO qui permet :

- D'orienter les personnes en recherche d'une solution d'hébergement ou de logement adapté.
- De suivre leurs demandes au travers d'un processus simple. Cette demande va de la première rencontre avec un travailleur social jusqu'à la sortie des dispositifs de logement/hébergement.
- Produire des indicateurs d'activité. (source : <https://www.siao42.org/si-siao/>)

▪ Parcours de violences

Lors de l'entretien d'admission, la cadre socio-éducative et la référente sociale du CHU procèdent à un questionnaire systématique des violences subies par les jeunes femmes. Il s'agit d'emblée d'être à l'initiative de ce questionnement pour ouvrir un espace de parole sécurisant dans lequel les jeunes femmes peuvent s'exprimer dès leur arrivée ou plus tard quand elles se sentiront prêtes.

La compréhension du mot « violence » peut varier fortement d'une personne à l'autre et nécessite un travail d'explicitation auprès des jeunes femmes. Nous avons adopté une méthode de description permettant de nommer des faits de manière progressive dans les différents cadres de vie des femmes. Inspiré du modèle élaboré par l'enquête ENVEFF ¹⁴ « *le questionnaire répété, sphère par sphère, sur les actes de violence subis [permet] un travail de mémorisation. Cette méthode a également pu produire chez certaines femmes une forme de prise de conscience du phénomène, les amenant à reconsidérer des situations vécues qu'elles n'auraient pas déclarées dans un premier temps et permettant qu'elles les évoquent en fin d'entretien.*¹⁵ »

Les violences intrafamiliales et les violences conjugales sont les principales situations évoquées par les jeunes femmes accueillies au CHU. Ainsi, 80% résidentes disent avoir subi des violences intrafamiliales et 45% ont été victimes de violences conjugales. Nous observons ainsi que les résidentes hébergées au CHU ont subi des parcours de violences similaires à ceux des jeunes femmes hébergées au sein de notre CHRS.

Les violences sexuelles occupent une part importante dans l'histoire traumatique des jeunes femmes notamment le viol et les agressions sexuelles. Ainsi, 55% des jeunes femmes ont été victimes de violences sexuelles dont 59% d'entre elles de viols, 59 % d'agressions sexuelles et 14% de viols par inceste.

La problématique des mariages forcés regroupe à elle seule ces 3 principales situations de violences. Elle implique la plupart du temps des maltraitances exercées par la famille et des violences conjugales pour maintenir les femmes sous emprise. Les actes sexuels qui ont lieu dans le cadre d'un mariage forcé sont majoritairement des viols conjugaux. 21% des jeunes femmes hébergées au CHRS ont subi ou fui un mariage forcé.

Par ailleurs, l'excision concerne 3% des jeunes femmes accueillies. Elle est le plus souvent perpétuée en bas âge mais également au moment de l'adolescence.

Concernant la prostitution, cette problématique nous confronte depuis plusieurs années à un travail d'analyse et d'adaptation constant. Car ces situations de violences sont souvent minimisées ou cachées à leur arrivée par les jeunes femmes. Ainsi en 2023, 38% des résidentes déclarent avoir eu recours à la prostitution. Un phénomène plus marqué dans le parcours des jeunes femmes hébergées au CHU que parmi les résidentes du CHRS de l'Association (22%) mais qui nous semble néanmoins sous-estimé au regard du travail de déconstruction des violences que l'équipe éducative met en œuvre par la suite avec les jeunes femmes.

¹⁴ Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France (ENVEFF), la documentation Française, 2003

¹⁵ Maryse Jaspard, Les violences contre les femmes, La Découverte, Paris, 2005

Nous observons en effet que le système prostitutionnel se maintient, évolue et se transforme. Ce qui persiste c'est bien la domination exercée par les membres du système prostituteur sur la personne prostituée. En revanche « *il faut aujourd'hui considérer l'hétérogénéité des formes de prostitution, en corrélation étroite avec les changements liés au contexte et à l'environnement. Il en résulte ainsi une variété de groupes sociaux vulnérables et une diversité d'aires géographiques d'influence de prostitution. Parmi les groupes vulnérables, les migrantes, les étudiantes, et les mineures attirent l'attention* »¹⁶.

Parmi les jeunes femmes accueillies au CHU, nous distinguons ainsi deux situations de prostitution.

La première est souvent minimisée. Cette pratique est déclarée comme relevant du passé ou comme occasionnelle. Parfois les femmes répondent négativement à la question posée mais font état par la suite de pratiques qui s'y apparentent – utilisant un vocabulaire différent de celui que nous utilisons généralement pour parler de prostitution. Ces jeunes femmes expliquent que, confrontées à l'absence de revenu ou à l'errance, il arrive parfois qu'elles mettent leur corps à contribution pour survivre : contre une solution d'hébergement, contre un repas. « Il fallait bien une monnaie d'échange » disent-elles. Très souvent la proposition vient des hommes, parfois elles l'ont appris à leur dépend, « c'est comme ça que ça marche ». Nous observons avec inquiétude aussi l'effet du capitalisme et l'attrait pour les biens de consommation chez ces jeunes privées de ressources qui, parfois, préfèrent parler de « michetonnage » pour qualifier les services rendus contre l'achat du dernier iPhone, l'entrée dans les boîtes de nuit les plus prisées de Paris ou de vacances dans le Sud de la France. Elles sont souvent loin de percevoir la dangerosité de ces nouveaux « loverboys », mi-amants, mi-proxénètes, sans foi, ni loi.

La seconde est en revanche plus repérée, elle est souvent dévastatrice. Elle concerne, pour la grande majorité, de jeunes femmes venant de l'étranger et notamment de l'Afrique sub-saharienne. Dans leur parcours, « sexisme, racisme, pauvreté, domination » sont les ingrédients conduisant vers une situation de prostitution. Cela a souvent commencé au Maroc, puis en Espagne et se poursuit en France dans des quartiers bien identifiés, comme Château Rouge. Ainsi à travers leur récit, nous pouvons véritablement retracer l'itinéraire de l'exploitation sexuelle des femmes sans-papiers.

Dans tous les cas de figure, la prostitution nous met en présence la plupart du temps de femmes vulnérables et d'acheteurs d'actes sexuels qui sont des hommes. Nous observons également que la vie de ces jeunes femmes a souvent été émaillée de violences avant la captation par la prostitution, et notamment pendant leur enfance. Il est pour nous important de rappeler que la prostitution n'est jamais anodine, elle n'est faite que de violences (violences des passés, violence de l'isolement, violences sexuelles, physiques, économiques...).

Accompagnement contre la précarité

Lorsque les résidentes arrivent au CHU, elles ont très peu d'effets personnels. Parties parfois précipitamment de leur domicile, la plupart sans ressources, elles sont confrontées à une situation de grande précarité. Lors de l'entretien d'admission, il nous arrive même de devoir préparer en urgence un repas chaud pour des résidentes qui n'avaient pas mangé depuis deux jours. Certaines jeunes femmes nous confient ne pas avoir eu accès à une douche ou des produits d'hygiène depuis une semaine.

¹⁶ Cyrille MBIAGA, Analyse des données du système prostitutionnel, ed Questions contemporaines, l'Harmattan, 2023

En 2023, le CHU a ainsi contribué à soutenir largement les résidentes en leur attribuant des aides financières. Toutefois, nous devons sans cesse innover et nous améliorer afin de diversifier l'aide apportée.

Le CHU propose aux résidentes qui n'ont aucun revenu une aide financière hebdomadaire pour se nourrir et pour acheter des produits d'hygiène sous forme de tickets services : 83% des résidentes en ont bénéficié en 2023.

Depuis février 2023, la direction a décidé, par souci d'équité de traitement entre les résidentes des deux établissements d'hébergement de l'association, l'attribution des mêmes aides financières à la mobilité pour les jeunes femmes hébergées au CHU. En effet, le fait de regrouper les deux centres d'hébergement (CHU et CHRS) au sein du même bâtiment et de ne plus financer l'hébergement en appart'hôtel, a permis de dégager des moyens dont peuvent bénéficier les jeunes femmes du CHU, comme les aides à la mobilité. Ainsi 79% d'entre elles en ont bénéficié (financement PASS SOLIDARITE TRANSPORT, achat de tickets de métro) afin qu'elles puissent se rendre aux différents rendez-vous extérieurs.

▪ **Un trousseau à l'arrivée**

A chaque nouvelle arrivée, Nadia, la maîtresse de maison, prépare la chambre de la future résidente avec attention. Elle dépose dans sa chambre un trousseau neuf et un kit de bienvenue, constitués exclusivement de produits et équipements neufs.

Le trousseau fourni est composé d'une couverture, d'un oreiller, de draps neufs, d'une boîte en plastique fermée pour stocker la nourriture, d'ustensiles de cuisine et de la vaisselle pour être autonome.

En 2023, une recherche active de dons a permis d'améliorer le kit de bienvenue. Grâce à ces dons, Nadia donne à chaque résidente, dès son arrivée : une trousse de toilette avec des produits d'hygiène (brosse à dents, dentifrice, shampoing, gel douche, serviettes hygiéniques, tampons, gel hydroalcoolique) et du maquillage, des sous-vêtements, des tee-shirts, des petits bijoux fantaisie, un pyjama et une paire de baskets.

▪ **La Banque alimentaire**

Cette année, 100% des résidentes ont pu bénéficier des produits issus de la banque alimentaire sans condition de revenu.

La banque alimentaire est un service incontournable du CHU, et tout particulièrement ces derniers mois avec l'envol des prix de l'alimentation. Nos résidentes apprécient de pouvoir profiter des denrées alimentaires variées et mises à leur disposition et renouvelées trois fois par semaine (les lundis, mardis et jeudis), grâce à la Banque Alimentaire de Paris et d'Île de France (BAPIF) et à l'entreprise PHENIX. Ainsi, chaque mardi matin, Miroslaw, l'ouvrier qualifié, et Nadia, la maîtresse de maison, se rendent aux entrepôts de la BAPIF pour choisir les denrées alimentaires. Ils y passent un temps précieux à choisir les aliments, les peser, les ranger dans la camionnette et les décharger ensuite, pour le plus grand plaisir des résidentes.

Grâce à ce système, la banque alimentaire propose toujours des produits frais, des légumes de saison, de la viande et du poisson. Nadia incite davantage les jeunes femmes à préparer leur repas et n'hésite pas à leur donner des conseils et à faire la cuisine avec elles.

Nadia incarne parfaitement la figure rassurante et souvent l'esprit maternel du lieu. Elle sait ce que les jeunes femmes aiment manger, elles lui ont montré au préalable, et Nadia s'efforce de trouver les produits qui s'en rapprochent. Elle a toujours à cœur de faire plaisir aux résidentes, et si elle fait bien attention à proposer des aliments sains et équilibrés, Nadia n'oublie jamais de prendre de délicieuses et jolies pâtisseries pour fêter les anniversaires de chacune !

En plus de la BAPIF, le local banque alimentaire est rempli chaque semaine (et depuis 2023, deux fois par semaine, les lundis et les jeudis) par les livraisons de l'entreprise PHENIX qui lutte contre le gaspillage alimentaire et fait bénéficier l'Association des invendus de magasins de distribution. Cela permet aux résidentes de bénéficier de produits de qualité et de marque, ce qu'elles apprécient tout particulièrement.

▪ **L'Espace de Convivialité**

Un espace de convivialité situé dans le salon au rez-de-chaussée, ouvert 7 jours/7, 24h/24 a été mis en place au sein du bâtiment pour toutes les résidentes sans condition de revenus. Du thé, du café et des collations (biscuits, fruits) sont à la disposition des résidentes qui peuvent se servir librement.

Nadia est chargée d'alimenter tout au long de la journée cet espace qui rencontre beaucoup de succès auprès des résidentes, d'autant que la pièce est équipée d'un téléviseur et d'un abonnement Netflix.

En 2023, l'aménagement de cet espace a été repensé pour le rendre plus convivial et une bibliothèque, alimentée par des dons, a été ajoutée. Les résidentes peuvent prendre les livres librement et même les garder si elles le souhaitent.

▪ **Le Vestiaire Solidaire**

Le CHU met à disposition de toutes les résidentes un vestiaire.

Nous recevons des dons de vêtements toute l'année. Nadia vérifie la qualité, les lave et les dispose dans un dressing. Il est ouvert chaque matin et les jeunes femmes peuvent essayer sur place, librement. Il arrive également que des résidentes elles-mêmes donnent des vêtements pour les autres jeunes femmes. C'est ainsi devenu progressivement un lieu de solidarité entre elles.

En 2023, 59% des résidentes ont eu recours au vestiaire solidaire du CHU.

▪ **Élargissement des recherches de partenaires pour des dossiers individuels d'aide financière**

Le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens (FAJ), accordant une aide financière ponctuelle destinée aux jeunes de 18 à 24 ans en situation de précarité, est une aide traditionnellement sollicitée par l'équipe éducative. Elle est attribuée par La Ville de Paris pour une aide à la subsistance, à la vêtue, l'entrée en formation. L'équipe du CHU entretient des rapports de proximité avec les responsables du FAJ, attentifs à la situation des jeunes femmes accueillies.

Nous observons toutefois qu'en 2023, le nombre croissant de résidentes non éligibles à cette subvention en raison de leur situation administrative a obligé l'équipe éducative à mener de véritables investigations pour trouver d'autres solutions. Nous avons par exemple rencontré l'association « Tirelires d'avenir » qui a pour but d'aider financièrement les jeunes non éligibles aux dispositifs de droit commun en répondant à des besoins non couverts.

L'équipe éducative a également sollicité l'association « Bouée de l'espoir » pour des aides financières ponctuelles.

Renforcement de la sécurité et de l'hygiène au CHU

En 2023, nous avons encore accentué nos efforts quant à la sécurité et à l'hygiène au sein du bâtiment qui abrite le CHRS et le CHU.

- **Étroite collaboration avec le commissariat de Paris Centre**

Nous utilisons systématiquement le numéro direct du commissariat de Paris Centre qui nous avait été communiqué en 2021 pour permettre une meilleure réactivité des forces de police sensibilisées aux missions et au public de l'Association. Nous avons également reçu la visite du responsable de la Mission de Prévention du Commissariat afin de mettre à jour nos procédures de sécurité. Ainsi plusieurs conjoints violents, sortant de prison et/ou bénéficiant d'une mesure d'éloignement ont pu faire l'objet d'un signalement.

Cette année a toutefois été marquée par le départ de Madame ZAKARI, intervenante sociale au commissariat de Paris Centre, avec qui nous avons l'habitude de travailler depuis plusieurs années pour accompagner et faciliter les dépôts de plaintes des résidentes. Nous tenons à saluer le précieux travail de collaboration que nous avons entretenu avec elle. Le rôle de l'intervenant social en commissariat est de servir de relais entre la police et les services sociaux dans le cadre du secret partagé mais aussi dans le respect des procédures et du droit des usagers. Son intervention est un complément de l'action policière. Ses missions visent à la fois l'écoute (écoute active, recueil de la charge émotionnelle), l'action (accompagner la personne à construire sa stratégie d'action, informer la personne des dispositifs existants, faire une première évaluation de la situation...) et la facilitation de lien.

Afin d'assurer une continuité, nous avons dans un premier temps organisé une rencontre au mois juin 2023 avec six intervenants sociaux des commissariats des arrondissements parisiens de proximité (assistantes sociales, psychologues).

Par la suite, lorsque l'intervenant social du commissariat Paris Centre a pris ses fonctions en octobre 2023, Monsieur François GAGON, nous avons également organisé une rencontre. Lorsqu'une jeune femme que nous hébergeons souhaite déposer plainte, les éducatrices prennent maintenant contact en amont avec Monsieur GAGON afin de garantir la meilleure prise en charge possible si besoin. Il permet l'orientation vers les services les plus compétents, notamment la Brigade Locale de la Protection des Familles (BLPF).

A notre initiative, nous avons également souhaité rencontrer cette année l'agent de liaison LGBT, Monsieur Mickaël BUCHERON, du commissariat Paris Centre. L'équipe éducative a ainsi longuement échangé et pu le sensibiliser sur la spécificité des violences lesbophobes que certaines jeunes femmes accueillies ont subi (viols correctifs, mariages forcés en cas d'homosexualité, harcèlement sur les réseaux...). Il nous a pour sa part informé de ses missions visant à favoriser le dépôt de plainte des victimes de violences LGBTphobes. Les éducatrices peuvent ainsi prendre rendez-vous avec lui afin d'aider les résidentes à préparer leur plainte, les rassurer et leur garantir un meilleur accueil auprès des agents de police. Il peut également aider à la requalification des plaintes en cas de manquement.

▪ **Attention particulière quant au poste d'agent.e d'accueil et de sécurité**

Nous collaborons en permanence de manière très étroite avec notre prestataire externe AEF94 pour former toutes les agent.es d'accueil et de sécurité et veiller à ce que les enjeux de ce poste soit bien compris par les différentes professionnel.les. Nous prêtons une attention toute particulière à la communication avec ces agent.es via le cahier de liaison. Chaque agent.e d'accueil et de sécurité, qu'elle soit salariée du FIT ou d'AEF94, bénéficie régulièrement de formations, et notamment sur les protocoles de sécurité de l'établissement (caméra de surveillance, contrôle des entrées, confidentialité de l'adresse du centre d'hébergement, enjeux liés aux spécificités du public accueilli, astreintes, etc...). En 2023, nous avons également exigé que les salarié.es d'AEF94 aient préalablement reçu les formations Sauveteur Secouriste Travail et évacuation incendie avant de prendre leur poste à l'accueil du bâtiment.

▪ **Formation du personnel et prévention des risques psycho-sociaux**

L'ensemble des salarié.es exerçant au sein du centre d'hébergement (CHU/CHRS) de l'Association bénéficie de manière régulière de formations liées à la sécurité (premiers secours et sécurité incendie) assurées par des professionnels via notre organisme de formation partenaire NEOFIS. Ainsi, les salarié.es ont bénéficié en 2023 des formations suivantes :

- Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)
- Evacuation Incendie
- Equipier Première Intervention (EPI)

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et des mesures de protection en matière de santé et sécurité au travail, la direction a décidé de mettre en place un budget dédié au remboursement des séances individuelles de psychothérapie pour les salariées qui accompagnent les résidentes du centre d'hébergement (éducatrices spécialisées, maîtresse de maison, cadre socio-éducative), en lien avec leur activité professionnelle. En effet, ces professionnelles sont confrontées quotidiennement au récit des violences vécues par les résidentes, ce qui peut engendrer chez elles un traumatisme vicariant. Ainsi, ces séances individuelles viennent s'ajouter aux réunions éducatives et cliniques hebdomadaires ainsi qu'aux réunions d'analyse de la pratique bi-mensuelles dont les éducatrices bénéficient et qui sont absolument nécessaires pour prévenir les risques psycho-sociaux.

▪ Rénovation du bâtiment

Le bâtiment dont l'Association est propriétaire et qui accueille actuellement le CHU et le CHRS est en très mauvais état général entraînant de nombreux désagréments au quotidien pour les résidentes et parfois même des problèmes de sécurité.

Afin de permettre l'arrivée des 12 résidentes de CHU dans de bonnes conditions dès le 1er février 2023, la direction a décidé de rénover intégralement les quatre chambres triples et les quatre salles de bain destinées à ces résidentes.

A ce titre, la rénovation de ces chambres comprenait les travaux de peinture des murs et des menuiseries. Les travaux de rénovation d'une salle de bain incluaient quant à eux la pose de carrelage sur les murs, la peinture du plafond, l'installation d'un nouveau bac de douche, le changement de robinetterie, le remplacement du meuble vasque et du miroir, l'installation d'un système de ventilation et la pose d'équipements de salle de bain et de systèmes de rangement.

Exemples de chambres du CHU rénovées en 2023

Exemple d'une chambre du CHU pendant travaux

Exemple d'une chambre du CHU après rénovation



Exemple d'une salle de bain du CHU rénovée en 2023



Nous avons par ailleurs fait des travaux de réparation de la toiture, en attendant de pouvoir financer la réfection totale de la couverture en zinc et brisis en ardoises avec isolation des combles afin d'optimiser la consommation d'énergie.

Enfin, nous avons rénové différents espaces collectifs pour les résidentes et les salarié.es.

Pour les résidentes, nous avons entièrement rénové, aménagé et décoré un espace de rencontre et d'échanges qui est désormais utilisé lors de la permanence psychologique hebdomadaire mais également lors d'entretiens socio-éducatifs avec les référentes sociales.

Pour les salarié.es, nous avons rénové et aménagé les bureaux du personnel éducatif et administratif. A ce titre, nous avons partiellement renouvelé le mobilier et ajouté des postes de travail pour faire face à l'augmentation des effectifs (avec notamment l'arrivée du CHU au sein du bâtiment en février 2023).

Nous avons par ailleurs créé et aménagé une salle de repos dédiée aux salarié.es qui rassemble les fonctions suivantes : cuisine, salle de bain, espace détente et rangements. L'équipe a elle-même choisi la décoration de cet espace !

Espace d'entretien résidentes



Salle de repos salarié.es



Ces travaux s'inscrivent dans une réflexion plus générale d'amélioration de la sécurité, des conditions de vie des résidentes et des conditions de travail des salariées.

En effet, les travaux de rénovation du bâtiment visent à transformer les espaces en lieux plus accueillants, chaleureux et adaptés aux besoins quotidiens, sociaux et psychologiques des résidentes. L'objectif est d'offrir un espace qui respecte la dignité et l'autonomie de chacune et favorise un sentiment d'appartenance et de confort pour toutes mais également de sécurité. En effet, dans le cadre de ces travaux, nous souhaitons renforcer la sécurité des résidentes, indispensable compte tenu des violences qu'elles ont subies (et auxquelles elles peuvent encore être exposées) et des nécessités en matière de réglementation incendie.

Par ailleurs, notre association a conscience des difficultés importantes que peuvent rencontrer au quotidien les travailleuses sociales, notamment du fait de la spécificité de notre public. Pour pouvoir accompagner au mieux les résidentes, être à l'écoute de leurs parcours de vie, des violences vécues et des traumatismes qui en découlent, et pouvoir répondre de manière satisfaisante à leurs sollicitations, il est indispensable, pour leur bien-être et leur santé, que les salariées aient de bonnes conditions de travail et des moments de repos de qualité.

En outre, du fait de l'augmentation de la violence de la part des usagères, avec parfois la nécessité d'avoir recours aux forces de l'ordre et de procéder à des signalements auprès de la DRIHL et du Procureur de la République, il est absolument nécessaire de renforcer la sécurité du bâtiment et de prévenir les situations dangereuses pour nos salarié.es et pour le collectif.

En prévision de prochains travaux de réfection globale du bâtiment et dans le cadre de cette réflexion, un diagnostic complet du bâtiment a été réalisé en 2023 par une agence d'architectes, permettant ainsi de faire un état des lieux précis des mises en conformité et rénovations techniques nécessaires à la poursuite de notre activité.

- **Opération de grand nettoyage**

Nous avons constaté une augmentation significative de la présence de nuisibles (et notamment des cafards et des souris) au sein du bâtiment (liée à de multiples facteurs, tels que l'augmentation des nuisibles à Paris avec la multiplication des chantiers de voirie, l'état dégradé du bâtiment, la consommation de nourriture dans les chambres associée au manque d'entretien et d'hygiène).

En conséquence, en septembre 2023, face à la prolifération des nuisibles, la direction a décidé de procéder à une opération de nettoyage et de désinsectisation de grande ampleur au sein du bâtiment. Toute l'équipe salariée s'est mobilisée, de même que les résidentes. Par ailleurs, nous avons collaboré avec un prestataire de ménage, AEF94, qui a mis à disposition 8 agentes d'entretien, 7 heures par jour pendant une semaine.

Ensemble, résidentes du CHU et du CHRS, salarié.es et prestataires, nous avons nettoyé l'intégralité du bâtiment (locaux collectifs et chambres) et tout le linge (linge de lit et vêtements) de toutes les résidentes. Un prestataire est ensuite venu traiter les locaux contre les nuisibles et tous les trous ont été rebouchés dans les chambres et des bas de porte de protection ont été installés pour limiter le passage des souris. Certaines réparations ont également été effectuées dans les chambres lorsque cela était nécessaire. Enfin, les rideaux des fenêtres des chambres (usés, peu esthétiques et sous dimensionnés) ont été remplacés par de jolis rideaux beiges occultants et tous les matelas ont été changés, toujours dans le respect des normes incendie.

Cette grande opération de nettoyage et de désinsectisation a duré près de 3 semaines au total et fut une grande réussite. En effet, après cette opération, nous avons constaté une diminution très importante des nuisibles (environ 90%). Par ailleurs, les résidentes, heureuses de retrouver des chambres propres et saines, ont adopté de nouvelles habitudes et nous avons constaté depuis que les chambres sont mieux entretenues et les règles d'hygiène mieux respectées.

Pour permettre de maintenir les lieux propres, la direction a décidé de distribuer à chaque résidente des boîtes en plastique hermétiques pour conserver la nourriture et a de nouveau fait appel à AEF94 pour mettre à disposition du centre d'hébergement une agente d'entretien qui intervient 4 à 5 heures par jour, du lundi au vendredi, en complément de Bintou, notre agente d'entretien, pour assurer l'hygiène des locaux collectifs.

Enfin, un grand tri a été effectué dans les locaux de stockage qui ont été désencombrés, nettoyés, désinsectisés et complètement réorganisés avec la mise en place de signalétiques pour identifier le contenu de chaque meuble de rangement. Nous avons par ailleurs investi dans de grandes malles en plastique pour protéger les dons et denrées alimentaires.

Accompagnement au CHU

Le Contrat de séjour du CHU prévoit un accompagnement de proximité avec un rendez-vous entre la résidente et sa référente éducative une fois par semaine. L'objectif est de pouvoir réaliser une évaluation de sa situation sociale, du contexte de danger et la mise en place d'un accompagnement global au plus près de ses besoins. Une synthèse est organisée avec la cadre socio-éducative un mois après l'arrivée de la résidente et la référente sociale coordonne la mise en relation avec les différentes permanences organisées conjointement avec le CHRS.

Par ailleurs, l'accompagnement éducatif inclut un soutien à la vie quotidienne, tel que l'entretien régulier des chambres mais également l'instauration de rythmes de vie en institution et des rencontres quotidiennes avec des professionnelles (éducatrices, maîtresse de maison, psychologues, avocats, professeurs de français, de sport...).

▪ Visites hebdomadaires des chambres et organisation de médiation

Nous faisons le constat que les chambres triples du CHU génèrent des difficultés au quotidien entre les jeunes femmes hébergées.

En effet, cette configuration en chambre triple réduit non seulement la surface de vie disponible, mais peut aussi créer des problèmes d'intimité et de tranquillité. En effet, les différences de rythmes de vie, les habitudes de sommeil, les exigences et préférences personnelles (notamment au niveau de l'hygiène) peuvent compliquer la cohabitation et parfois générer des conflits entre les résidentes. Les débuts ont souvent été difficiles et nous avons donc décidé que la mise en place de « visite à domicile » par la référente sociale du CHU pouvait servir d'outil de régulation.

En outre, l'occupation d'espaces restreints à moyen ou à long terme, du fait de l'utilisation quotidienne intensive, entraîne une détérioration progressive des surfaces, des équipements et des infrastructures. Ainsi, les chambres triples sont particulièrement sujettes à une usure accélérée. Les meubles, les revêtements de sol et les murs peuvent présenter des signes d'usure, nécessitant une maintenance régulière voire des rénovations périodiques pour maintenir la qualité de l'hébergement.

Nous avons donc instauré une visite hebdomadaire des chambres. A cette occasion, il s'agit d'une part pour la référente sociale de s'assurer de la propreté de la chambre, que les espaces de chacune soient respectés, que le matériel mis à leur disposition ne soit pas endommagé et les règles de sécurité soient suivies.

La référente sociale peut aider les résidentes à ranger leur chambre, acheter des produits ménagers si nécessaire et surtout établir un planning de ménage pour les aider à s'organiser.

C'est ainsi souvent l'occasion d'engager entre les jeunes colocataires un échange et dévoiler des tensions, des non-dits qui peuvent s'accumuler. C'est une manière pour nous d'encourager le recours à de tels espaces de médiation pour réguler leurs relations et apprendre à vivre ensemble sans avoir peur de donner son avis, tout en restant à l'écoute des observations et remarques des autres. Pour ces jeunes femmes habituées soit à être soumises, soit à être humiliées par la moindre remarque, cet exercice est particulièrement important.

▪ **Elaboration d'une charte des colocataires**

En s'appuyant sur les litiges les plus fréquents et les réponses déjà apportées par le règlement de fonctionnement, l'équipe éducative a travaillé à l'élaboration d'une charte des colocataires. Ce document reprend ainsi les droits et devoirs des colocataires mais vise également à être rempli de manière individualisée dans chaque chambre.

▪ **Le quotidien en institution comme un enjeu d'accompagnement en CHU**

A leur arrivée au CHU, l'inactivité des résidentes peut rapidement devenir source d'angoisse pour certaines jeunes femmes. Les perspectives et projets d'insertion ne sont pas les mêmes qu'au CHRS. Souvent leurs situations administrative, sociale et psychologique font obstacle à la mise en œuvre de telles actions dans l'immédiat.

Les actes du quotidien peuvent ainsi être assimilés à des rituels qui favorisent une ambiance protectrice et sécurisante pour les résidentes. Le quotidien est marqué par la répétition, une forme de routine nécessaire à la stabilité psychique. La relation éducative a par ailleurs besoin de ces repères construits dans un cadre sécurisant pour développer un lien de confiance.

Toutefois, malgré la routine stabilisante, un des enjeux forts de l'accompagnement au CHU, est de maintenir une relation éducative dynamique et motivante, pour ne pas tomber dans l'immobilisme, l'abandon de soi. La routine se doit d'être un socle minimal sur lequel va se construire un accompagnement quotidien, fait d'activités, d'espaces de paroles, de sport, de rencontres... Le risque sinon pour les jeunes femmes que nous hébergeons, c'est que ce quotidien ne leur donne plus l'envie de vivre, de se battre et qu'elles finissent par s'enliser dans la dépression. Nous nous efforçons donc sans cesse d'ouvrir des possibilités et des perspectives dans le but que les résidentes adhèrent aux actions menées et évoluent positivement pendant leur séjour.

L'accompagnement à la santé

Un axe de travail majeur dans l'accompagnement spécifique des résidentes consiste à prendre en compte l'impact des violences sur leur santé. En effet, à partir du même questionnaire systématique et sans tabou, nous sommes ainsi en mesure de mettre en avant l'ampleur des psycho-traumatismes sur les corps et les esprits des jeunes femmes que nous accompagnons. Cela se traduit souvent par le cumul de plusieurs problématiques de santé ou de somatisation.

Ainsi en 2023 :

- 60% des jeunes femmes déclarent des difficultés psychologiques (dépression, crise d'angoisse)
- 66% déclarent des troubles du sommeil (insomnie, cauchemar)
- 38% déclarent avoir déjà fait des tentatives de suicide
- 34% déclarent des troubles alimentaires
- 17 % déclarent avoir des problèmes gynécologiques
- 17% déclarent avoir une ou plusieurs addictions
- 10% déclarent avoir une Maladie Sexuellement Transmissible
- 14% déclarent avoir des problèmes dermatologiques
- 10% déclarent avoir des problèmes ophtalmologiques
- 7% ont des maladies chroniques (types diabète, insuffisances rénales...)

Plus inquiétant, 38% des jeunes femmes accueillies au CHU déclarent souffrir de troubles psychiatriques ou présentent au cours de leur accompagnement un épisode de décompensation psychologique grave. Nous observons ainsi que cet état psychologique est encore plus marqué parmi les résidentes du CHU (contre 14% au CHRS en 2023).

C'est notamment cette problématique qui expliquera par la suite certaines réorientations vers de lieux plus adaptés et nous a incitées courant 2023 à systématiser le recours à la permanence psychologique hebdomadaire dans l'accompagnement des résidentes.

▪ L'accès à la santé : un droit ... en principe

Au vu des nombreux problèmes de santé que rencontrent les résidentes, l'équipe éducative est particulièrement vigilante à les accompagner dès leur arrivée pour ouvrir, mettre à jour ou renouveler leurs droits en matière de santé.

Nous observons que le délai de traitement de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) ou de l'Aide Médicale d'Etat (AME) peut prendre de plus en plus de temps (jusqu'à 4 mois) et peut devenir un parcours de la combattante en cas de violences administratives (lorsque le conjoint ou la famille détient tous les papiers) ou de changement de département.

L'un des premiers objectifs de l'accompagnement vise ainsi à aider les jeunes femmes à ouvrir leur accès aux droits à la sécurité sociale ou à les renouveler. En 2023, à leur arrivée, 34% des jeunes femmes n'avaient pas de droit ouvert à l'assurance maladie.

Au cours de l'accompagnement, les démarches d'aide d'affiliation et/ou de renouvellement à la CSS représentent 41% des actions engagées par les travailleuses sociales auprès des résidentes, 10% concernent l'affiliation à l'AME et 7% l'affiliation à une mutuelle.

Toutefois, nous observons que ces démarches peuvent être retardées ou empêchées dans certains cas en raison de la situation administrative de résidentes qui se retrouvent alors confrontées à un risque de privation de soins. Il existe en effet de nombreux obstacles qui entravent l'accès aux soins des résidentes les plus précaires.

▪ **Partenariats santé**

Le CHU n'a cessé de chercher une offre de santé adaptée aux besoins croissants et impérieux des résidentes accueillies. En raison de la crise du secteur de la santé, il devient de plus en plus difficile d'accéder à certains services de soins de proximité. Nous avons donc besoin de renouveler les liens avec certains partenaires, voire parfois de compter sur un réseau de solidarité. L'équipe du CHU a pu s'appuyer sur l'expertise et les ressources mutualisées avec le CHRS dans ce domaine.

A ce titre, le CHU a pu bénéficier des compétences de la référente sociale "santé" du CHRS chargée de développer les partenariats et d'assurer une veille professionnelle dans ce domaine et sur le territoire. Les équipes des deux établissements d'hébergement de l'association travaillent ainsi en proximité afin de proposer des orientations les mieux adaptées.

En mai 2023, l'équipe du CHU a par ailleurs pu rencontrer la responsable territoriale adjointe en santé publique de Paris Centre, Madame Candy JANGAL, pour lui faire part de ces difficultés. Il a alors été évoqué la possibilité de la mise en place d'un partenariat avec le Centre de Santé Yvonne Pouzin situé dans le 3^{ème} arrondissement de Paris. Nous sommes, à ce jour, toujours en attente de réponse.

Le CHU dispose pour les résidentes d'un médecin traitant à Montreuil sensibilisé aux femmes victimes de violences. Il s'agit d'une praticienne qui accepte même dans certains cas de faire un effort personnel, « *une participation à notre action* » en prenant en consultation des jeunes femmes sans-papiers. Nous en profitons pour la remercier.

Une dentiste a accepté de réaliser des devis à moindre coût pour les jeunes femmes du CHU.

La docteure Emmanuelle PIET, présidente du CFCV, reçoit les résidentes du CHU en consultation gynécologique.

Le CHU travaille avec le planning familial du 2^{ème} arrondissement de Paris, notamment dans le cadre du recours à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) mais aussi lorsque les jeunes femmes ont besoin et s'interroge sur les méthodes contraceptives.

Nous avons des liens avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui sensibilise les jeunes femmes enceintes à la relation mère-enfant, à leur implication de leur rôle de future mère et peut mettre en place des visites de sage-femme au CHU.

Nous constatons également que les addictions ne cessent d'augmenter d'année en année (alcool, cannabis, médicaments psychotropes, cocaïnes, usage détourné de protoxyde d'azote...) et nous avons maintenant noué des liens plus étroits avec l'hôpital Marmottan afin que les jeunes femmes puissent bénéficier d'un suivi spécialisé en addictologie et une thérapie.

Ainsi en 2023, 60% des jeunes femmes ont pu être orientées vers des services médicaux.

- **Les ateliers de sensibilisation/prévention sur le thème de la santé**

L'équipe éducative du CHU et CHRS organisent et mutualisent régulièrement des ateliers de sensibilisation dans le domaine de la santé. Toutes les résidentes sont donc invitées à y participer.

En 2023, une éducatrice ayant une précédente expérience professionnelle dans le champ de l'addictologie a animé un atelier de prévention sur le thème de la réduction des risques. Deux éducatrices ont animé plusieurs ateliers autour de la santé sexuelle et la notion de consentement en rappelant aux résidentes que l'établissement mettait à leur disposition en libre accès des préservatifs.

En avril 2023, trois étudiantes en Master de Chirurgie dentaire ont passé trois jours au sein de l'établissement pour animer un atelier de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire et à l'accès aux soins dentaires.

- **Le secteur de la psychiatrie toujours aussi alarmant**

Le constat est sans appel : 60% des jeunes femmes hébergées au CHU souffrent de difficultés psychologiques et 34% de troubles psychiatriques. C'est en général lors de l'entretien d'admission que cette souffrance est décelée, que les violences passées sous silence sont confiées, souvent pour la première fois. Bien souvent les jeunes femmes évoquent également des arrêts de traitement brutaux qu'elles ont fait seules. Il arrive également que nous soyons confrontées à des situations très dures. Lorsque les jeunes femmes présentent des troubles psychiatriques, il peut s'agir d'épisodes de décompensation psychique temporaires ou plus durables. Elles peuvent alors se montrer très agressives ou à l'inverse rester prostrées, tenir des propos incohérents, souvent à tendance paranoïaque. Les jeunes femmes peuvent également nous confier leurs hallucinations visuelles ou auditives, le plus souvent en lien avec les violences subies. Certaines d'entre elles menacent aussi de se suicider en se positionnant devant la fenêtre ou en nous écrivant des lettres de suicide.

Ces jeunes femmes ne sont quasiment jamais orientées vers une prise en charge psychiatrique ou psychologique spécialisée en psycho-traumatisme en raison des délais d'attente trop longs. Ainsi, réussir à débiter un accompagnement psychologique à la Maison des femmes de Paris de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) est extrêmement rare. Notre premier recours en cas de crise est l'unité psychiatrique de proximité Paris Centre, Emapsy, qui en fonction de la gravité ou de l'intensité peut décider soit d'une hospitalisation de quelques jours ou d'un suivi au Centre Médico-Psychologique (CMP).

En 2023, l'équipe éducative a souvent sollicité ce service. Cependant, la spécificité du public accueilli au CHU et la problématique du psycho-traumatisme liée aux violences génèrent souvent un accueil mitigé de la part d'Emapsy. Le travail en partenariat avec l'équipe éducative et la notion de co-accompagnement est difficile à construire. Cette année nous avons pourtant eu plusieurs réunions en présence de la directrice du CHU, de l'équipe éducative et des équipes d'Emapsy afin d'échanger sur nos pratiques. Les référentes sociales ainsi que la cadre socio-éducative s'entretiennent régulièrement au téléphone avec les soignants et accompagnent parfois les résidentes aux rendez-vous sur place. Nous avons ainsi établi des liens de proximité entre professionnel.le.s, sans toutefois pouvoir parler de travail commun. Les résidentes peuvent toutefois consulter des psychiatres, psychologues en urgence et prendre leur traitement dans leurs locaux.

Concernant le CMP, nous constatons régulièrement des délais d'attente interminables, décourageants, pour obtenir un rendez-vous. La conséquence pour les jeunes femmes est un manque de confiance dans ces partenaires et une réticence quasi systématique à suivre des traitements, lorsqu'ils sont prescrits.

L'équipe éducative est assez contrainte dans ces orientations en raison de la sectorisation de la psychiatrie. Pour pallier ce manque, dans certaines situations spécifiques, les référentes sociales peuvent faire appel au Centre Primo Levi, centre de soin dédié aux personnes victimes de torture et de violences politiques exilées en France et au Centre Minkowaska permettant des consultations psychologiques en langue étrangère.

Il est également important de souligner que l'accès aux soins auprès de tous ces partenaires est conditionné à la possession d'une carte vitale : aucune solution aujourd'hui n'est donc proposée pour les résidentes sans-papiers.

Ces divers manquements ont renforcé notre conviction de créer une permanence psychologique au sein du CHU pour mener à bien nos missions dans le respect de l'accueil inconditionnel et ainsi offrir aux résidentes (y compris celles en situation irrégulière) l'accès à des professionnelles de santé mentale, faute de relais suffisant et satisfaisant à l'extérieur du CHU.

▪ **La permanence psychologique au CHU**

Le CHU a mis en place une permanence psychologique hebdomadaire assurée par deux psychologues et victimologues spécialisées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences mises à disposition par l'association Elle'S imagin'Ent. Elles disposent dans l'établissement d'un cabinet d'entretien dédié qui a été intégralement rénové, aménagé et décoré en 2023.

Cette permanence, mise en place depuis septembre 2023, est financée exclusivement sur les fonds propres de l'association grâce à un "Coup de pouce" de la Fondation des Femmes et à un don de Goldman Sachs Gives. Cela répond à la fois à un besoin repéré par l'équipe éducative et exprimé par les résidentes.

Depuis sa mise en place, toutes les résidentes du CHU ont bénéficié de la permanence psychologique. Cela nous permet en effet de compléter l'évaluation sociale de la jeune femme, prévenir dans la mesure du possible les risques de décompensation psychologique et ouvrir systématiquement un espace de parole et de déconstruction des violences dès le début de l'accompagnement.

Nous avons en effet pu observer que, contrairement à la prise en charge au CHRS, la durée de séjour « courte » du CHU est incompatible avec le travail de déconstruction des violences et du mécanisme de l'emprise, qui est nécessairement long. Ainsi, notre temps d'accueil en CHU peut s'avérer contreproductif, certaines jeunes femmes étant plus facilement tentées de retourner auprès de leur conjoint violent, par manque de temps et de moyens pour accomplir correctement ce travail nécessaire de « dé-liaison »¹⁷. Les premières semaines de prise en charge au CHU sont ainsi essentielles pour provoquer cette prise de conscience.

Depuis sa mise en place, les résidentes se montrent assidues aux rendez-vous, la confiance s'est établie rapidement avec les psychologues qui sont aujourd'hui bien identifiées. Ce travail pluridisciplinaire entre l'équipe éducative et les psychologues est ainsi devenu un véritable levier de l'accompagnement au CHU.

Ces professionnelles utilisent des outils de suivi en commun et une synthèse est organisée une fois par mois. Elles ont la possibilité de mener des co-entretiens et peuvent échanger sur les situations dans la limite des prérogatives de chacune afin de préserver la confidentialité des échanges avec les résidentes.

L'effet ressenti sur les accompagnements éducatifs est notable tant du point de vue de l'apaisement des jeunes femmes que de la relation éducative.

Cette convention doit se prolonger sur l'année 2024 et nous avons le projet de co-animer des ateliers collectifs un fois par mois (référente sociale et psychologue) consacré notamment à l'art-thérapie, aux thèmes du sommeil (insomnie/cauchemar traumatique) et de la sexualité (désir, consentement, stéréotypes).

▪ **Le rôle des hôpitaux publics et des maternités**

Que ce soit le service des urgences classiques ou des urgences psychiatriques, nous tenions à souligner le rôle des hôpitaux publics dans la prise en charge des jeunes femmes. Malgré les actions de prévention et d'accompagnement de l'équipe éducative, il arrive souvent que les jeunes femmes négligent les soins à mettre en place ou ne soient pas suffisamment assidues dans le suivi de leur pathologie. Dès que les symptômes s'estompent, elles ont tendance à repartir de l'avant, dans cette logique du « tout va bien » qui les a fait tenir debout jusque-là. Mais malheureusement les symptômes reviennent lorsqu'un événement difficile ou stressant réactive le traumatisme. Ce sont alors bien souvent des parcours de santé faits de rupture, de moments de crise plus ou moins réguliers pour certaines qui nécessitent le recours aux services d'urgence, répondant toujours présents.

Les services PASS

Dans l'attente de l'ouverture de leur droit à la sécurité sociale, les résidentes ont toujours la possibilité de rencontrer des médecins ou de bénéficier de la délivrance de médicament grâce aux Permanences d'accès aux Soins accessibles dans les hôpitaux.

¹⁷ Rompre le lien d'emprise avec l'auteur des violences.

Les maternités

En 2023, 10% des résidentes ont fait l'objet d'une inscription et d'un suivi par une maternité parisienne. L'équipe se met en lien avec les sage-femmes et les assistantes sociales de la maternité pour que les jeunes femmes du CHU puissent bénéficier d'une attention particulière.

La cadre socio-éducative et la référente sociale sont généralement invitées à participer au "staff de parentalité", synthèse organisée à la maternité réunissant les médecins, psychologues et intervenants sociaux avant l'arrivée de l'enfant.

Le plus souvent mères célibataires, mais aussi privées de soutien familial, cette situation d'isolement peut générer des angoisses tout au long de la grossesse. Pour la majorité d'entre elles, il s'agit également de préparer l'accueil en Centre maternel à la sortie du CHU pour que les jeunes femmes bénéficient d'un environnement propice au développement de leur enfant et d'un soutien à la parentalité.

Le handicap

Le CHU accueille des jeunes femmes plus ou moins autonomes, suivies par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH). En 2023, 3% des résidentes bénéficient d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Il nous semble important à cette occasion de rappeler que le handicap peut être un facteur aggravant des violences conjugales/intrafamiliales du fait de la situation de particulière vulnérabilité qu'il génère. Nous observons par exemple cette année que dans le cas des résidentes accueillies, toutes étaient systématiquement victimes de violences économiques de la part de leurs proches (famille ou conjoint). Leur Allocation Adulte Handicapée était entièrement captée par ces derniers qui les laissaient elles-mêmes dans une situation de précarité extrême (négligence de soin d'hygiène, pas d'achat de vêtement et restriction de nourriture).

Accès à l'emploi

L'accompagnement au CHU est l'occasion d'amorcer des démarches en faveur de l'emploi. Dans ce domaine, les jeunes femmes hébergées au CHU peuvent là aussi bénéficier des outils/ateliers mis en œuvre par le CHRS. Toutefois, la durée de séjour ou la situation administrative de certaines résidentes ne leur permettent pas toujours de concrétiser ou de consolider ces démarches.

▪ **Situation à leur arrivée**

En 2023, à leur arrivée au CHU, 85% des jeunes femmes étaient sans emploi. Parmi elles, aucune n'était inscrite au chômage. Elles étaient 65% à n'être inscrites dans aucune démarche professionnelle ou de formation. Elles se situaient ainsi « hors système », en marge des institutions, c'est-à-dire en situation de décrochage. 10% effectuaient parfois un travail non déclaré.

En miroir, seules 3% des résidentes étaient en situation d'emploi (toutes dans le cadre d'un CDD temps partiel) et 3% bénéficiaient d'une Garantie Jeune.

Par ailleurs, 17 % des jeunes femmes étaient en étude à leur arrivée, en majorité lycéennes. Il s'agit souvent des plus jeunes d'entre elles qui suivaient une scolarité « classique » jusque-là et qui ont été mises à la porte brutalement ou obligées de fuir le domicile suite à des violences intrafamiliales.

Sur la totalité des résidentes hébergées en 2023, la majorité a quitté le système scolaire sans diplôme (55%). Elles sont 10% à être titulaires du baccalauréat, 13% d'un CAP/BEP, 6% à avoir atteint un niveau supérieur bac +2. Elles sont 24% à avoir arrêté les études à un niveau inférieur ou égal à la 3^{ème}. 13% n'ont jamais été scolarisées.

▪ **L'atelier emploi et le partenariat avec la Mission Locale de Paris**

De nombreuses actions en faveur de l'emploi sont déjà mises en place au sein du CHRS par l'équipe éducative et d'autres intervenants. Nous avons donc souhaité en faire bénéficier les jeunes femmes du CHU. En effet, le CHRS mène depuis plus de dix ans une action partenariale avec la Mission locale¹⁸ de Paris qui nous a permis de sensibiliser les conseillers emploi à cette problématique et de développer une expertise dans ce domaine.

En 2023, 34 % des résidentes du CHU ont fréquenté l'atelier emploi de notre établissement. Ainsi on observe que cet espace institutionnel est bien souvent l'interlocuteur privilégié pour amorcer leur démarche d'insertion professionnelle. Il nous incombe donc de faciliter l'accès aux acteurs publics de l'emploi. Nous les incitons ensuite à s'inscrire à la Mission Locale (24 %) et/ou à France Travail (7%) lorsque leur situation administrative leur permet.

21% des résidentes ont pu être orientées vers des partenaires emploi pour faciliter leur accès aux recrutements ou aux dispositifs d'aide à l'emploi.

Un partenariat a été établi avec la Mission Locale Paris Centre (ML) pour mettre en œuvre un accompagnement renforcé des résidentes. Cela s'est concrétisé depuis plusieurs années par un atelier emploi co-animé régulièrement au sein de l'établissement par une conseillère en insertion sociale et professionnelle de la ML et une éducatrice spécialisée, ce qui permet de proposer des offres d'emploi adaptées aux jeunes femmes. Des sessions sont consacrées à la préparation des entretiens d'embauche/réalisation de CV ou aux offres de recrutements de la ML. C'est aussi une porte d'entrée pour faciliter leur inscription et leur suivi renforcé ensuite par un.e conseiller.e à la Mission Locale.

Ces ateliers se déroulent chaque mercredi dans un espace dédié où les résidentes peuvent se rendre spontanément ou sur orientation de leur référente sociale. En 2023, nous avons investi dans du nouveau matériel informatique (ordinateurs portables, imprimantes) afin de faciliter leur recherche et rendre plus attractif cet espace.

Cet atelier emploi vise ainsi à proposer aux jeunes femmes un accompagnement « sur mesure » au plus près de leurs besoins afin de favoriser leur mobilisation et repérer les freins rencontrés. La connaissance de notre public et la capacité d'adaptation de la conseillère emploi de la Mission Locale lors des ateliers permettent un travail fluide avec l'équipe et nous l'en remercions.

¹⁸ Les missions locales exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

L'accès à l'emploi se fait dans le cadre du suivi individualisé des résidentes. Régulièrement, les référentes sociales font une évaluation des démarches d'insertion professionnelle entreprises par les résidentes. En fonction des situations, elles sont ainsi amenées à suivre individuellement leur parcours de formations, le suivi des candidatures envoyées, les contrats de travail signés. Il arrive qu'en cas de litige avec leur employeur ou d'irrégularité, les référentes sociales informent les jeunes femmes sur leurs droits et leurs recours. Cet accompagnement vise également à apporter un soutien, une remobilisation si nécessaire.

Dans cette optique, nous avons organisé cette année un atelier avec une avocate en droit du travail pour que les résidentes puissent être informées sur leurs droits et poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un livret « droit du travail » est également en cours d'élaboration pour les résidentes.

Un atelier autour des savoirs-être est mis en place au sein de l'établissement. Dans le cadre du dressing solidaire, Nadia, la maîtresse de maison, veille à constituer un "dressing professionnel" afin que les résidentes disposent de tenues adaptées aux entretiens d'embauche.

Enfin, dans le cadre des actions en faveur de l'insertion professionnelle, l'Association a continué de financer en 2023, grâce à une subvention de la Ville de Paris, des cours de Français Langue Etrangère (FLE) aux résidentes, notamment à celles sans-papiers, afin de leur permettre, à terme, d'accéder aux dispositifs de l'emploi ou de la formation.

- **Cours de Français Langue Etrangère (FLE)** *(texte écrit par Cécile WEREY, éducatrice spécialisée)*

Face à la baisse du niveau scolaire moyen des résidentes accueillies cette année en comparaison des années précédentes et à la demande de plusieurs d'entre elles, nous avons mis en place des cours de FLE au sein de l'établissement.

Nous savons que la maîtrise du français est primordiale pour l'insertion professionnelle des jeunes femmes ainsi que pour leur permettre de gagner en autonomie dans leurs démarches administratives. Nous constatons cependant que, si elles sont en demande de cours de français, les résidentes du FIT accrochent rarement aux cours que nous leur proposons à l'extérieur. Les cours gratuits sont rares et sont très fréquentés, les grands groupes peuvent décourager certaines résidentes qui ont parfois des difficultés à se mobiliser à l'extérieur. D'autant plus que ces cours sont la plupart du temps fréquentés majoritairement par des hommes, ce qui peut insécuriser les jeunes femmes.

Nous avons donc pris la décision de faire venir les cours de français au sein de l'établissement. Ils sont dispensés par Pierre, formateur de FLE diplômé, qui a l'habitude de travailler avec des personnes migrantes, en situation irrégulière, en demande d'asile ou réfugiées, et ayant eu des parcours de vie traumatisants.

Les cours de français ont été très bien accueillis par les résidentes, qui ont beaucoup investi cet espace d'apprentissage. Chaque semaine depuis le mois octobre 2023, 10 à 14 d'entre elles assistent au cours hebdomadaire de Pierre qui dure 1h30. Ce dernier prépare, pour chaque séance, plusieurs sous-groupes adaptés aux différents niveaux des résidentes, allant des exercices d'alphabétisation au niveau B2.



Une véritable rencontre s'est faite entre Pierre et les résidentes, qui se réjouissent de voir « le prof » et nous parlent de lui en dehors des cours. De son côté, Pierre, qui s'était engagé initialement pour quelques mois, a été « happé » par le FIT et l'enthousiasme des résidentes : il souhaite maintenant pouvoir continuer les cours sur le plus long terme, ce qui nous arrange bien !

Face à ce succès qui dépasse toutes nos attentes, notre projet pour 2024 est de doubler les cours afin de créer deux groupes de niveau, pour permettre un apprentissage dans de meilleures conditions. Nous souhaitons aussi préparer et prendre en charge l'inscription des résidentes les plus motivées à l'examen du Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELF) B1 ou B2 en fonction de leur niveau.

Actuellement, le niveau B1 est demandé aux personnes étrangères pour obtenir une carte de séjour de 10 ans ou pour la naturalisation. Le niveau B2 est quant à lui demandé pour pouvoir entrer à l'université.

Nous espérons que cet engouement se poursuivra pendant l'année à venir et que l'engagement des résidentes sera valorisé par l'obtention de nombreux DELF !

▪ Bilan

En fin d'année, le taux de résidentes du CHU en emploi reste très faible mais a néanmoins doublé : 6% des résidentes se trouvaient en situation d'emploi. Il est toutefois important de souligner que leur accès à l'emploi s'est fait pour la totalité d'entre elles dans le cadre d'une insertion durable sur le marché du travail (c'est-à-dire en CDI).

Alors qu'aucune ne bénéficiait des dispositifs d'aide à l'emploi à leur arrivée au CHU, 3% des résidentes ont pu obtenir un Contrat unique d'insertion par l'intermédiaire de leur participation à l'atelier emploi (l'établissement étant devenu en 2023 prescripteur habilité de la plateforme de l'inclusion).

14% des résidentes poursuivent leurs études ou ont entamé une formation. La qualité des formations se renforce en partie puisque 3% ont obtenu depuis leur arrivée au CHU des contrats d'apprentissage ou alternance.

Toutefois, en fin d'année, la grande majorité des résidentes du CHU (62%) sont, et parfois de manière « intermittente », sans activité. Cela dépend fortement de leur date d'arrivée au CHU et de leur situation administrative. Nous observons qu'il faut généralement plusieurs semaines/mois avant que leur situation ne se stabilise pour pouvoir s'engager dans une recherche d'emploi et qu'ensuite ces démarches portent leur fruit.

Lorsque des troubles psychiques sont parfois trop envahissants, que la dépression inhibe toute volonté, que le parcours d'errance a fortement imprimé sa marque sur les comportements et la temporalité des jeunes femmes, que les addictions sont très présentes, il est difficile de les mobiliser en faveur d'un projet professionnel.

Les jeunes femmes sans-papiers (50% des résidentes au sein du CHU) sont contraintes à l'inactivité alors qu'elles ne rêvent pourtant que de pouvoir obtenir un emploi. Ces résidentes ne peuvent ni être orientées vers l'atelier emploi du centre d'hébergement, ni vers la Mission locale. Il faut bien avouer que certaines sont tentées par le travail non déclaré au risque de se retrouver dans des situations d'exploitation, le plus souvent dans le secteur de la restauration, de la coiffure ou encore dans le cadre du travail à domicile où elles sont systématiquement sous payées et mal traitées. C'est essentiellement pour ces jeunes femmes que l'établissement mobilise les cours de français et des avocat.es pour faire avancer leur situation à défaut de pouvoir recourir aux dispositifs droits communs.

L'équipe éducative cherche également pour elles des ressources dans le tissu associatif. Cette année, plusieurs jeunes femmes ont pu s'inscrire au programme « Cote à cote », un programme de mentorat favorisant la mise en relation entre des jeunes majeurs (18-25 ans) en situation de grande vulnérabilité et des jeunes bénévoles du même âge d'un milieu social différent. Car souvent ces jeunes manquent de réseaux, de compétences psycho-sociales et de confiance en elles pour bien réussir leur insertion socio-professionnelle. La Maison des femmes de Montreuil propose également des ateliers de mobilisation autour de l'emploi où les résidentes trouvent toujours un accueil bienveillant.

Accompagnement vers des solutions d'hébergement plus adaptées et pérennes

▪ Les actions en faveur de l'accès à l'hébergement

Nous observons que la situation de grande précarité (économique, administrative) de la majorité des résidentes du CHU ne leur permet pas d'accéder à un logement autonome.

Ainsi les démarches en faveur de l'accès à un logement autonome ne représentent que 3% des actions engagées par l'équipe éducative du CHU.

Nous essayons toutefois dans la mesure du possible d'aider les résidentes à déposer une demande de logement social. Cela peut prendre du temps plusieurs mois afin de réunir tous les documents administratifs nécessaires pour remplir un dossier, notamment recevoir le premier avis d'imposition. En 2023, 21% des jeunes femmes hébergées au CHU ont été inscrites comme demandeuse de logement social.

Cette année, aucune résidente n'a pu être positionnée sur les dispositifs « classiques » d'aide au logement, comme par exemple le dispositif parisien « Accompagner et Reloger les publics Prioritaires » ARPP (ancien Accords collectifs).

C'est pourquoi la majorité des résidentes sont de nouveau orientées vers des structures d'hébergement : dans le meilleurs des cas en faveur d'une prise en charge plus pérenne en CHRS, sinon en CHU, en raison souvent de la saturation des dispositifs.

Pour ces orientations, le SIAO est l'interlocuteur principal du CHU. En 2023, 97% des démarches de logement/hébergement engagées par l'équipe concernaient une demande d'orientation vers le SIAO.

Sur les recommandations du SIAO, compte tenu des missions du CHU (un accueil temporaire) et de sa spécificité (la mise en sécurité de femmes victimes de violences), une demande d'orientation est rapidement envoyée au SIAO pour chaque résidente lorsque la situation de danger a été écartée. Elle doit être régulièrement réactualisée par la référente sociale du CHU.

A ce titre, le CHU s'est doté d'un outil de gestion en commun avec la coordinatrice SIAO de l'hébergement des publics spécifiques, un "tableau de priorisation des sorties", qui est actualisé tous les mois. Cet outil nous permet de mieux anticiper les départs et ainsi donner plus de temps au SIAO pour proposer une solution d'orientation adaptée à la résidente. La cadre socio-éducative, la directrice et la référente sociale s'entretiennent régulièrement avec la coordinatrice par téléphone au sujet des situations des résidentes. Ce travail d'orientation se fait véritablement dans le cadre de relations de proximité et peut souvent prendre plusieurs mois.

▪ Les départs

En 2023, 19 jeunes femmes ont quitté le CHU. La durée moyenne de séjour est de 3 mois.

A parts égales, les résidentes ont majoritairement été orientées en CHRS et en CHU.

Il est toutefois significatif de noter que toutes les jeunes femmes ayant eu accès à une place en CHRS ont été accueillies au sein du CHRS Les Univers'Elles de l'Association. Ainsi, en accord avec le SIAO, 6 jeunes femmes ont pu bénéficier de la continuité de l'accompagnement proposé au sein de l'Association. Les passations se sont organisées en interne entre les équipes et de nouveaux objectifs ont pu être définis avec les résidentes lors de l'élaboration de leur projet individualisé et la signature de leur contrat de séjour.

6 jeunes femmes ont été orientées en CHU.

Une orientation dans le cadre d'un CHU famille, à la suite d'une grossesse et après son refus d'orientation en Centre maternel, pourtant préalablement préparée avec l'équipe et portée conjointement avec la maternité.

Une orientation pour une mise en sécurité dans un autre établissement lorsque l'adresse a été découverte par son agresseur. Nous essayons dans la mesure du possible d'organiser son accueil dans une autre structure spécialisée afin qu'elle puisse continuer à bénéficier d'un hébergement sécurisé. Les 4 autres orientations sont le fait de fins de prise en charge différées ou de mesures d'exclusion du CHU en raison de manquements répétés au règlement de fonctionnement. La fin de prise en charge différée, c'est-à-dire lorsque le contrat de séjour n'est pas renouvelé, intervient lorsque la situation de danger a été écartée ou lorsque la jeune femme n'adhère pas à l'accompagnement proposée au CHU.

Ces orientations en CHU sont souvent très compliquées et longues à obtenir du fait de la pénurie d'hébergement sur le parc francilien. Dans ces conditions, la prise en charge de nuitées hôtelières pour les situations les plus urgentes et/ou complexes est donc devenue indispensable pour éviter la remise à la rue des résidentes.

Ainsi, parmi elles, 4 jeunes femmes ont fait l'objet d'une orientation à l'hôtel. Pour ces jeunes femmes, l'Association a été contrainte de financer, sur ses fonds propres, ces prises en charge hôtelières longues (de 2 semaines à 1 mois) afin de préserver le collectif des conflits, violence et/ou des mises en danger consécutifs aux comportements adoptés par ces jeunes femmes.

Cette mesure d'éloignement immédiate permet à la fois au CHU d'assurer la protection du collectif et des salarié.es et répond à un principe de refus de la violence au sein de l'établissement mais aussi d'appliquer un principe de non-abandon des usagères. Malgré la gravité des faits commis et les sanctions immédiates prises, le CHU refuse la remise à la rue des jeunes femmes. En effet, la vie à la rue est en elle-même une violence puisque les jeunes femmes sans-abri sont exposées à des risques graves de violences physiques, sexuelles (traite, prostitution) ou à la criminalité. Remettre ces jeunes femmes à la rue après les avoir protégées le temps de leur accueil, c'est défaire tout le travail d'accompagnement qui a été mené durant leur hébergement. Si rien n'excuse la violence, nous sommes néanmoins conscientes que les jeunes femmes que nous accueillons ont été confrontées toute leur vie à tous types de violences et qu'elles peuvent donc parfois ne pas savoir gérer certaines situations et ressentir le besoin de se défendre ou de se protéger, et ainsi reproduire la violence qu'elles ont toujours connue.

Toutefois, ce principe de refuser systématiquement la remise à la rue est extrêmement coûteux. Tout d'abord les nuitées hôtelières sont financées sur les fonds propres de l'Association grâce à des dons. Ensuite car les jeunes femmes exclues pour des raisons de violences sont difficiles à réorienter par la suite vers d'autres établissements. Leur demande auprès du SIAO n'est pas prioritaire et les référentes sociales sont souvent démunies pour trouver des solutions.

4 jeunes femmes ont fait le choix d'un retour en famille souvent pour les plus jeunes ou avec leur compagnon. Pour ces cas, nous essayons de nous assurer qu'elles ne retrouvent pas une situation de violences conjugales ou intrafamiliales ou de leur transmettre autant que possible des « réflexes » de protection en cas de situation de crise. Ces départs peuvent parfois être vécus comme un échec pour l'équipe éducative mais nous nous efforçons de « laisser la porte ouverte » à ces jeunes femmes. Il est important de souligner que le processus de libération de l'emprise peut prendre du temps. L'arrivée au CHU est souvent la première tentative de départ pour ces très jeunes femmes. Une épreuve bien souvent impressionnante, nous en avons pleinement conscience.

3 jeunes femmes sont parties du CHU sans nous informer de leur destination. C'est un phénomène régulièrement observé. Soit l'orientation en CHU ne correspond pas au rythme de la personne, c'est parfois trop tôt dans leur parcours, soit le collectif est trop pesant, soit le travail autour de la prise en charge des violences génère trop d'appréhension. Il s'agit également souvent des jeunes femmes les plus marquées par un parcours de rue et des difficultés psychologiques.

L'accès aux droits

▪ **Situation administrative des jeunes femmes**

L'hébergement et l'accompagnement de jeunes femmes victimes de violences en situation irrégulière sur le territoire est une difficulté récurrente que nous rencontrons depuis plusieurs années. Nous observons une progression au cours de l'année avec une forte augmentation des orientations du SIAO pour ce public spécifique. Si notre mission est l'accueil « inconditionnel » des jeunes femmes victimes de violences, rien ne garantit par la suite la régularisation des femmes que nous hébergeons. Or comment s'insérer lorsqu'on est en situation irrégulière, parfois en travaillant sans être déclarée, sans aucune protection juridique et sociale contre des conditions d'exploitation, sans justificatif de ressources pour engager des démarches en faveur du logement... Très rapidement la spirale de l'angoisse et de l'attente marque l'accompagnement de ces jeunes femmes et bloque leur parcours. Les durées d'hébergement s'allongent et mettent à mal également la fluidité des places d'hébergement.

Ainsi en 2023, 34% des résidentes accueillies au CHU étaient en situation irrégulière sur le territoire. Cette proportion n'a cessé d'augmenter puisqu'en au 31.12.23 elles représentent 50% des jeunes femmes accueillies au CHU.

La plupart du temps, ces résidentes se trouvent dans des situations administratives inextricables car visées par une décision de transfert dans le cadre d'une procédure DUBLIN (si une demande d'Asile a été faite initialement dans un autre Etat Européen) ou lorsqu'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) a déjà été prononcée. Dans tous les cas, la majorité d'entre elles ne veulent pas revenir dans leur pays.

D'autres résidentes concernées sont des jeunes femmes qui ont épousé un français, devenu rapidement un conjoint violent, qui ont fui un mariage forcé ou des violences extrêmement graves. Malgré les dépôts de plainte, leur récit, la mobilisation d'autres associations partenaires et leur prise en charge au CHU, leurs premières démarches en faveur de leur régularisation se voient souvent refusées.

Accompagner ces jeunes femmes à la Préfecture est chronophage et de plus en plus technique. Les titres de séjours et types de recours se multiplient. La liste des justificatifs demandés s'allonge sans cesse et les rendez-vous à la Préfecture sont particulièrement difficiles à obtenir. Pendant ce temps, les jeunes femmes passent leur temps à attendre et souvent désespèrent.

▪ **Soutien et accompagnement systématique d'un.e avocat.e et d'une éducatrice**

Face à ces constats, les jeunes femmes du CHU bénéficient, depuis leur arrivée au sein du bâtiment et au même titre que les jeunes femmes du CHRS, des permanences d'une avocate ayant une pratique dédiée au droit des étrangers. Cette permanence a rencontré un très fort succès auprès des résidentes concernées qui, en lien avec l'équipe éducative, ont pu être accompagnées individuellement par l'avocate.

Ainsi, en 2023, 41% des résidentes du CHU ont déjà pu être accompagnées. Certaines ont ainsi pu obtenir un titre de séjour ou débloquer leur situation administrative et entamer des démarches d'insertion professionnelle. Les autres dossiers avancent et nous ne pouvons que constater l'effet bénéfique de cette intervention complémentaire tant du point de vue de l'accompagnement que du moral des résidentes qui se sentent davantage soutenues.

En parallèle, d'autres démarches ont été entreprises pour favoriser l'accès au droit des résidentes. Des permanences d'avocat.es, en droit pénal, droit de la famille ou préjudice corporel, ont été régulièrement organisées. Toutes les résidentes du CHU peuvent ainsi, depuis le 1^{er} février 2023, rencontrer un.e avocat.e, pour des procédures judiciaires en cours ou à venir, ou simplement pour poser des questions sur leurs droits.

Par ailleurs, nous avons veillé à ce qu'un.e avocat.e accompagne systématiquement nos résidentes lorsque celles-ci en avaient besoin dans le cadre d'une procédure judiciaire ou d'une enquête de police. En effet, les jeunes femmes du CHU bénéficient de notre réseau d'avocat.es expérimenté.es dans les affaires de violences conjugales et intrafamiliales qui acceptent l'aide juridictionnelle.

Il peut également arriver que certaines jeunes femmes soient rattrapées par leur passé d'errance, lorsqu'elles ont eu recours à des actes de délinquance pour survivre ou parfois contraintes par des réseaux (en 2023, 24% des résidentes déclarent cette problématique à leur arrivée au CHU). Le CHU dépêche alors ces mêmes avocat.es pour s'assurer du respect de leur droit de la défense lors des gardes à vue et surtout des moyens de conserver la protection de leur adresse au centre d'hébergement si elles sont de nouveau confrontées à leurs anciens agresseurs ou réseau.

En 2023, 52% des jeunes femmes ont été orientées vers un.e avocat.e pour entamer une procédure individuelle.

Nous observons ainsi que le recours en interne aux permanences avocat.es facilite et complète véritablement le travail d'accompagnement des résidentes mené par les travailleuses sociales. Tous ces appuis juridiques sont assurés par un réseau d'avocat.es qui connaissent très bien l'Association, notre projet associatif et qui sont sensibilisé.es aux problématiques des femmes victimes de violences. Nous nous assurons également que ces avocat.es parlent plusieurs langues (notamment l'anglais et l'arabe) et si besoin, faisons appel à des interprètes.

Le travail de l'avocat.e et la participation active de la résidente à son dossier constituent le socle minimal permettant de garantir les droits de la partie civile dans les dossiers de violences et ce dès la phase d'enquête préliminaire ou la phase d'instruction. Ainsi, il a été mis en place dès 2023 une consultation d'avocat.e sur les dossiers en cours de chacune des résidentes pour s'assurer que le travail préparatoire au cours de l'enquête préliminaire ou de l'instruction est bien suivi par l'avocat.e commis.e d'office en charge du dossier et la résidente concernée.

Tous ces appuis juridiques sont possibles grâce à des dons (en particulier de la part de Goldman Sachs Gives) et un réseau d'avocat.es engagé.es qui acceptent l'aide juridictionnelle et/ou des honoraires très modérés, parfois même symboliques, pour défendre nos résidentes. Le travail accompli par ces avocat.es n'en est pas moins de très grande qualité, avec une disponibilité et une implication sans faille. Nous en profitons pour les remercier.

Par ailleurs, une travailleuse sociale accompagne systématiquement les jeunes femmes au tribunal ou au commissariat. En 2023, nous avons ainsi accompagné 7% des jeunes femmes du CHU au tribunal, et parfois les éducatrices elles-mêmes sont convoquées pour témoigner. Nous avons par ailleurs accompagné 24% des résidentes du CHU pour déposer une plainte ou une main courante au commissariat.

▪ **Formation des éducatrices**

Il a été décidé de former les travailleuses sociales, tant sur le CHU que sur le CHRS, en droit pénal, procédure pénale (en se concentrant sur les infractions dont sont victimes nos jeunes hébergées en lien avec les violences conjugales et intrafamiliales).

En 2023, les travailleuses sociales du centre d'hébergement ont bénéficié de deux jours complets de formation afin de leur permettre d'assurer au mieux ce lien nécessaire et rassurant entre les résidentes et les avocat.es et de comprendre les procédures judiciaires des jeunes femmes qu'elles accompagnent. L'accent a également été mis sur la formation des travailleuses sociales sur les formalités administratives en lien avec l'attribution de l'aide juridictionnelle.

Il est temps que nos résidentes obtiennent justice pour toutes les violences qu'elles ont subies et qu'elles bénéficient de l'accès au droit qu'elles méritent. La précarité ne doit pas être un frein à la justice et les violences faites aux femmes doivent être, une bonne fois pour toutes, condamnées.

Les actions collectives

Le CHU s'engage à accompagner les jeunes femmes vers la réinsertion sociale. Il est donc primordial que l'établissement soit un lieu sécurisant et aussi un lieu de vie afin que les résidentes puissent s'épanouir et s'émanciper. Pour cela, des animations hebdomadaires sont mises en place, ayant chacune des objectifs différents sur le plan socio-éducatif et culturel.

En 2023, 48% des résidentes ont participé aux activités collectives internes au CHU et 21% ont pu bénéficier, quand elles l'ont souhaité, de sorties dans des lieux culturels. Au début, les résidentes ont souvent eu du mal à se mobiliser et à s'intégrer à ces actions.

Nous observons toutefois depuis quelques mois une nouvelle dynamique qui s'installe progressivement au CHU permettant la participation d'un plus grand nombre de résidentes en faveur de ce type d'actions. Impulsées par la direction et financées grâce à des fonds propres de l'association FIT, notamment à des dons, de nombreuses activités ont pu être mises en place cette année par l'équipe du CHU.

Ces activités ont eu un impact très positif sur le collectif de vie.

- **Vie collective au sein du CHU**

Atelier « entre nous »

C'est un moment convivial que partagent les résidentes toutes ensemble en présence d'une éducatrice spécialisée un jour dans la semaine. L'animation s'accompagne de quelques gâteaux à déguster ensemble. Cet atelier permet de favoriser le lien social et la prise de parole sur des sujets du quotidien, les tracas de tous les jours, dans un cadre bienveillant. C'est également l'occasion de présenter les nouvelles résidentes aux jeunes femmes hébergées et de faire le point sur l'ambiance et la vie en communauté au sein du CHU. L'objectif est également de créer plus de proximité entre les résidentes et également avec toute l'équipe éducative, les résidentes pensant parfois à tort ne pouvoir s'adresser au quotidien qu'à leur référente sociale attirée.

Atelier cuisine

L'atelier cuisine est animé tous les vendredis par Nadia, la maîtresse de maison de l'établissement. L'objectif est à la fois de rassembler les jeunes femmes autour d'un repas et de les inciter à cuisiner des repas peu coûteux et équilibrés à partir des produits de base de la banque alimentaire. C'est un moment de partage entre les résidentes et les professionnel.les de l'établissement. Il permet également de célébrer les anniversaires de la semaine pour rompre l'isolement et parfois repousser le sentiment de solitude en renforçant le lien social entre les résidentes. A l'origine de ce projet, Nadia explique que c'est « *l'odeur du repas familial qui lui manquait* », « *cuisiner ensemble, tu vois dans leurs yeux que ça fait du bien* ».

- **Les activités d'été et d'hiver**

Tout au long de l'année 2023, l'équipe éducative a mis en place des activités et sorties collectives pour les jeunes femmes. Ces moments partagés sont des instants où les jeunes femmes retrouvent des sensations de plaisir, l'envie de se remettre dans la vie... ceux où on rit, où l'on profite, où l'on s'autorise à vivre dans « l'ici et maintenant », librement et avec d'autres. C'est surtout pour cela que ces temps sont organisés. Selon l'expression « FITéenne » consacrée c'est « *notre fabrique de jolis souvenirs* ». Des souvenirs qui viendront contrebalancer les moments de doute et de peines. Le vivre ensemble qui redonne confiance.

C'est aussi le moment de découvrir et d'éprouver la relation éducative autrement. Le fameux « pas de côté » qui rapproche, qui humanise, qui tisse « la bonne proximité » plutôt que la bonne distance. C'est d'ailleurs à ce titre que Nadia, la maîtresse de maison, participe à ces activités. Figure incontournable auprès des résidentes, Nadia s'associe à l'équipe éducative pour organiser, prendre en charge certaines activités et surtout mobiliser les jeunes femmes par sa présence.

Activités d'été (texte écrit par Oréline GELOT, apprentie éducatrice spécialisée)

L'équipe éducative a mis en place un programme estival en proposant différentes activités.

Les résidentes ont pu échapper à la grisaille parisienne le temps d'une journée en se rendant à la plage de Deauville. Elles ont également été invitées à proposer leurs idées de sorties et à les co-organiser avec l'équipe éducative ; un "escape game" et une sortie au zoo ont ainsi eu lieu.

Les résidentes ont aussi joué les touristes à Paris, avec une balade en péniche sur la Seine, une visite de la tour Eiffel et du musée de l'Orangerie. Elles ont aussi profité des espaces verts du bois de Vincennes avec des balades en rosalie et en barque, qui se sont rapidement transformées en concours de vitesse... ! Enfin, pour se rafraîchir pendant l'été, une journée au parc aquatique et des sorties hebdomadaires à la piscine ont été réalisées.

Ces moments d'activités ont été des temps importants de convivialité, d'échanges et de rire pendant la période estivale.



Activités d'hiver et fêtes de fin d'année (texte écrit par Esther SOUTIF BELLENGER, éducatrice spécialisée)

A l'occasion des vacances d'hiver, nous avons proposé différentes activités au sein du CHU et en dehors.

La période de la fin d'année est souvent marquée par des injonctions à la fête, aux réunions familiales et à la consommation. Ce qui peut être difficile pour les jeunes femmes hébergées au sein du centre d'hébergement. La précarité et les situations de rupture sociale et familiale peuvent renvoyer à un sentiment d'isolement et d'injustice, voire réveiller des idées noires. C'est pourquoi l'équipe éducative veille à égayer cette période en la consacrant à l'organisation d'activités collectives.

Tout au long de l'année, beaucoup de résidentes prennent plaisir à cuisiner et à partager des plats traditionnels entre elles et avec l'équipe. Les ateliers cuisine sont toujours l'occasion de découvrir de nouvelles cultures et d'échanger autour des goûts de chacune. En cette fin d'année, les jeunes femmes ont pu apprendre à réaliser des gâteaux traditionnels alsaciens : les « Bredele ». Ce petit biscuit est un moyen de se régaler en attendant les fêtes de fin d'année et d'offrir un sachet de douceurs à ses proches.

Qui dit fin d'année dit « fête » ! Résidentes et membres de l'équipe se sont réunies à deux reprises pour partager un festin préparé par le personnel du centre d'hébergement. Les repas se sont rapidement transformés en moment de danse sur des musiques de tous les horizons et nous avons même eu droit à un petit récital de la part de l'une des éducatrices ! La direction a eu à cœur d'offrir un cadeau à chacune des résidentes.

Plusieurs sorties en extérieur ont également été organisées. Les plus téméraires ont pu s'essayer aux patins à glace ! Ce fut l'occasion de dépasser la peur de tomber, de s'entraider pour se lancer sur la patinoire mais surtout de beaucoup rire car les chutes n'ont épargné personne. Les amatrices de féerie ont eu la chance d'aller se balader à la tombée de la nuit pour admirer les illuminations du jardin des plantes. Elles ont même eu droit à un tour de manège pour finir la soirée en beauté ! Enfin, les plus frileuses ont choisi de se retrouver pour boire des chocolats chauds en regardant des films de Noël.

Les vide-dressings solidaires - deux évènements mode et solidarité en juin en décembre 2023 (texte rédigé par Clarisse GNIMASSOU, éducatrice spécialisée)

Afin de pouvoir offrir à toutes les résidentes les activités d'été et d'hiver et de profiter de ces périodes collectivement, il a été décidé d'organiser deux vide-dressings solidaires aux mois de juin et décembre 2023. L'objectif visé était de recueillir des fonds afin de financer les différentes sorties, activités et festivités et offrir des cadeaux aux résidentes à l'occasion des fêtes de fin d'année. Grâce aux dons généreux de vêtements et d'accessoires, nous avons pu proposer une large sélection d'articles de qualité à des prix abordables.

Afin de contribuer au succès de la vente, les salarié.es ont répondu présent.es et ont participé aux préparatifs. Entre l'aménagement de l'espace, le repassage des vêtements et la vente, l'équipe a collaboré étroitement pour mettre en place ces évènements.

Les résidentes elles-mêmes se sont mobilisées et ont apporté leur soutien aux vide-dressings. Leur enthousiasme et leur participation active ont créé une atmosphère chaleureuse et conviviale tout au long de ces évènements.

En plus de la contribution des salarié.es et des résidentes, nous avons eu la chance de recevoir l'aide précieuse de bénévoles de la banque Goldman Sachs lors de chaque vide-dressing. Les bénévoles ont été répartis en deux groupes et se sont ainsi relayés sur plusieurs jours. Les bénévoles ont aidé à l'accueil des visiteurs et à la tenue des stands. Ils n'hésitaient pas non plus à aborder les passants et à parler de l'Association !

Leur implication et leur soutien ont été extrêmement précieux.

Les vide-dressings, en juin comme en décembre, ont été un véritable paradis pour les amateurs de mode et de bonnes affaires. Les visiteurs ont pu trouver des pièces uniques, de qualité et tendances, tout en soutenant l'Association.



- **L'accès au sport** (texte rédigé par Oréline GELOT, apprentie éducatrice spécialisée)

Cette année, une convention a été signée avec "Le Cercle du Marais", association sportive proposant des cours de natation. Un groupe d'une dizaine de résidentes peut ainsi se rendre chaque mercredi à l'espace sportif Jean Dame (2ème arrondissement de Paris).

Les activités aquatiques de l'été ont été une occasion de soulever une problématique fréquente des jeunes femmes accueillies : un certain nombre d'entre elles ne savent pas nager et/ou ont eu une expérience traumatique avec l'eau (traversée...).

Le partenariat avec Le Cercle du Marais permet ainsi aux jeunes femmes, une fois par semaine, d'apprendre à nager gratuitement dans un cadre bienveillant, et reprendre peu à peu confiance en elles et en leur corps.

- L'accès à la culture

Gastronomie : les dîners au Refettorio de Paris (texte rédigé par Clarisse GNIMASSOU, éducatrice spécialisée)

« Nourrir le corps et l'esprit »



Le Refettorio de Paris a ouvert ses portes en 2017 dans le quartier de la Madeleine. Il a été créé en partenariat avec Les Restos du Cœur. L'objectif du Refettorio est de récupérer des surplus alimentaires de qualité pour les transformer en repas gastronomiques et les offrir aux personnes en situation d'exclusion et de précarité. *“Le Refettorio de Paris n'est pas qu'un projet de charité mais surtout et avant tout un projet culturel.”*¹⁹

L'idée derrière le Refettorio est de montrer que la nourriture peut être un moyen de rassembler les gens, de restaurer leur dignité et de créer des liens. C'est un lieu où chacun est accueilli avec respect et où la nourriture devient un moyen de célébrer la vie.

Depuis octobre 2023, nos résidentes ont la chance de se rendre au Refettorio, partager un dîner gastronomique en cinq services et en compagnie des éducatrices.

Au-delà de la nourriture délicieusement cuisinée par les chefs et cheffes étoilées, c'est l'atmosphère chaleureuse et bienveillante qui rend ces dîners si spéciaux. Les résidentes, toujours très apprêtées, sont accueillies avec le sourire et une attention particulière. Elles se sentent ainsi valorisées et attendues.

Ces dîners sont également l'occasion pour les résidentes de tisser des liens et de créer des amitiés durables. Autour de la table, elles partagent des histoires, des rires et des moments de complicité.



¹⁹ Extrait de la présentation du Refettorio de Paris URL : [Refettorio Paris au Foyer de la Madeleine](https://www.refettorio-paris.com/)

Nous avons eu la chance de recueillir les témoignages de deux résidentes qui ont toujours participé à ces dîners. Elles décrivent ces moments comme « *des soirées entre filles sans jugement où tout le monde se met sur son 31 pour aller au resto* ».

Ces dîners ont eu un impact réel sur leur bien-être et leur estime de soi.

Association Cinéma pour tous

Le centre d'hébergement travaille également en partenariat avec l'association Cinéma pour tous qui organise chaque mois des projections de films (dans des cinémas parisiens ou en ligne) suivis d'un débat en présence du réalisateur.

Cette association peut également proposer des places de cinéma gratuitement.

- **Actions de sensibilisation aux droits des femmes et à lutte contre les violences faites aux femmes**

La maison des femmes de Montreuil

Cette année, nous avons poursuivi les actions menées avec la Maison des femmes de Montreuil. Lieu ressource emblématique, les résidentes ont trouvé là-bas un accueil chaleureux pour s'informer et participer à des groupes de parole de femmes. Sur place, nous avons pu solliciter des partenaires spécialisés dans les droits des femmes et des familles. Nous avons également rencontré d'autres associations de soutien des femmes victimes de violences avec des projets innovants, notamment dans le domaine de l'art-thérapie et apporter nous aussi notre soutien aux luttes communes, notamment lors de marches contre les féminicides.

L'association Limbo et les séjours de résilience (texte rédigé par Ndioro DIOUF, éducatrice spécialisée)

« Réparer les survivantes »

L'association Limbo s'est donnée pour mission de lutter contre le trafic des êtres humains et d'accompagner dans leur reconstruction des personnes exilées survivantes du trafic et de la torture.

Limbo part du constat que bien souvent, quelques mois après leur arrivée en France, le traumatisme a resurgi. Cette association met ainsi en avant un phénomène que nous observons également chez certaines résidentes : survivre ne signifie pas être capable de vivre. Cauchemars, dépression, pensées suicidaires... comment réparer le traumatisme et aider à revenir à la vie après le parcours d'exil ?

Les actions de reconstruction proposées par l'association Limbo sont destinées à des femmes majoritairement et à des hommes exilés, venus d'Afrique subsaharienne, ayant survécu au trafic d'êtres humains et aux camps de torture de Lybie. Toutes et tous souffrent de graves traumatismes. Il s'agit alors de proposer des séjours de résilience et des ateliers de médiation artistique hebdomadaires.

Limbo accompagne des jeunes lors de séjours d'une semaine dans deux lieux d'accueil partenaires : le village de Conques, en Aveyron et le tiers-lieu solidaire L'Hermitage en Picardie. Ce sont des séjours thérapeutiques, dans un environnement sécurisant, où les jeunes participent chaque jour à un atelier d'art-thérapie ou de médiation artistique, construit autour de la danse, la musique, la céramique, la photographie... Le reste de la semaine est constitué de visites chez des artisans, d'exercices d'expression corporelle, d'activités sportives, de rencontres.

Cette année plusieurs résidentes du CHU ont bénéficié de différentes activités et divers ateliers proposés par Limbo.

- **Manifestations en faveur des droits des femmes**

Chaque année, membres de l'équipe éducative, direction, membres du Conseil d'administration, la Présidente (Séverine LEMIERE) et quelques résidentes participent ensemble à des manifestations de soutien aux droits des femmes, notamment les manifestations du 8 mars et du 25 novembre 2023 pour la lutte contre les violences faites aux femmes. Nous sortons les tee-shirts et les badges customisés avec le logo de l'association FIT et les éducatrices organisent auparavant des ateliers pancartes pour inviter les jeunes femmes à créer leurs propres slogans et les inciter à prendre la parole. C'est souvent pour elles l'occasion de manifester pour la première fois. Une expérience toujours joyeuse et forte !



L'équipe salariée

En 2023, avec la décision de fermer 37 places de CHU et de transférer les 12 places restantes dans le bâtiment qui accueillait déjà le CHRS, l'équipe salariée a été intégralement remaniée.

Cécile Pudebat, qui dirigeait déjà le CHRS de l'Association a remplacé Amandine Maraval à la direction du CHU, et devient donc directrice de l'hébergement. Amandine Maraval conserve quant à elle la direction du LAO.

Carole Chotil-Rosa, cadre socio-éducative du CHU a fait l'objet d'un licenciement économique et Louise Miragliese, qui était déjà la cadre socio-éducative du CHRS de l'Association, a pris également la responsabilité du CHU et devient donc cadre socio-éducative de l'hébergement.

Esther Pardo et Bribo Guehi étaient les référentes sociales du CHU. Après la fermeture des 37 places, Esther Pardo a rejoint les effectifs du LAO et Bribo Guehi a continué de suivre les 12 jeunes femmes du CHU jusqu'en septembre 2023. En effet, en cours d'année, Bribo Guehi a demandé à être transférée sur le CHRS. La direction a accédé à cette demande et a recruté une éducatrice spécialisée, Clarisse Gnimassou, pour remplacer Bribo Guehi sur le CHU à compter de septembre 2023.

Les autres salarié.es, qui occupaient déjà des postes logistiques et administratifs (secrétariat, accueil et sécurité, entretien du bâtiment), sont de fait affectés au centre d'hébergement (à savoir le CHU et le CHRS puisqu'ils sont regroupés sur le même bâtiment). Par ailleurs, une nouvelle salariée, architecte de formation, a été recrutée en CDD en juillet 2023 pour assister la direction dans le projet de rénovation globale du bâtiment qui accueille le CHRS et le CHU.

Enfin, compte tenu de la crise du secteur sanitaire et social et des difficultés liées à notre activité et au public accueilli au sein du CHRS, une importante réflexion d'amélioration des conditions de travail (notamment en termes de repos, santé et sécurité au travail) a été entamée par la direction courant 2023. L'objectif est de stabiliser l'équipe pour permettre la continuité éducative et la formation et éviter tant que possible le recours à l'intérim (coûteux et moins efficace).

Les membres de l'équipe du CHU en 2023 :

Amandine Maraval – directrice (jusqu'au 31 janvier 2023)

Cécile Pudebat – directrice hébergement (à partir du 1^{er} février 2023)

Carole Chotil-Rosa – cadre socio-éducative (jusqu'au 7 mars 2023)

Louise Miragliese – cadre socio-éducative hébergement (à partir du 8 mars 2023)

Esther Pardo – travailleuse sociale (jusqu'au 31 janvier 2023)

Bribo Guehi – monitrice éducatrice (jusqu'au 3 septembre 2023)

Clarisse Gnimassou – éducatrice spécialisée (à partir du 4 septembre 2023)

Pascale Chenu – comptable générale

Fabienne Chêne - cheffe de projet (à partir du 10 juillet 2023)

Marielle Ahouzi – accueil et secrétariat (à partir du 1^{er} février 2023)

Sadia Raab – accueil et secrétariat (à partir du 1^{er} février 2023)

Nadia L'Hioui – maîtresse de maison (à partir du 1^{er} février 2023)

Bintou Diabira – agente d'entretien (à partir du 1^{er} février 2023)

Mirosław Niedzielski – ouvrier qualifié (à partir du 1^{er} février 2023)

Gabriela Stoleac – agente d'accueil et de sécurité (nuit) (à partir du 1^{er} février 2023)

Mariana Colun – agente d'accueil et de sécurité (matin) (à partir du 1^{er} février 2023)

Sehriban Imrak – agente d'accueil et de sécurité (soirée) (à partir du 1^{er} février 2023)

Départ de l'équipe du CHU durant l'année 2023 : Amandine Maraval (directrice), Carole Chotil-Rosa (cadre socio-éducative), Ester Pardo (travailleuse sociale), Bribo Guehi (monitrice éducatrice)